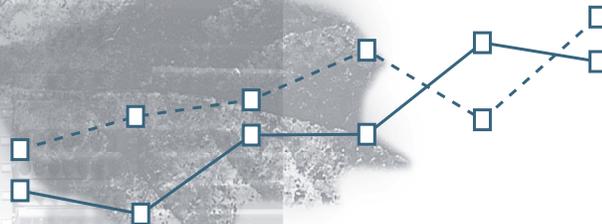
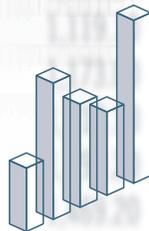




Janvier 2006

<http://strategis.gc.ca/statistiquespe>

853.7	81.9	774.8
834.8	89.4	745.4
868.2	98.6	769.6
910.9	101.5	809.4
934.5	112	822.5
973	120.6	852.5
993.7	132.6	861.1
1,039.20	140.1	899.1
1,119.10	144	975.1
1,173.00	157.4	1,015.60
1,210.10	170.5	1,039.60
1,299.20	189.8	1,109.40
1,469.20	253.6	1,215.60



Principales statistiques relatives aux petites entreprises

On peut obtenir cette publication sur supports accessibles, sur demande. Communiquer avec la :

Section du multimédia et de l'édition
Direction générale des communications et du marketing
Industrie Canada
Bureau 264D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : (613) 948-1554
Télec. : (613) 947-7155
Courriel : production.multimedia@ic.gc.ca

Pour obtenir un exemplaire de cette publication, s'adresser aux :

Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Tél. (sans frais) : 1 800 635-7943 (au Canada et aux États-Unis)
Tél. (appels locaux) : (613) 941-5995
ATS : 1 800 465-7735
Télec. (sans frais) : 1 800 565-7757 (au Canada et aux États-Unis)
Télec. (envois locaux) : (613) 954-5779
Courriel : publications@pwgsc.gc.ca

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web en format HTML (www.strategis.gc.ca/statistiquespe)

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca

N° de cat. Iu1-9/2005-2F
ISSN 1718-3472
54394F

Also available in English under the title *Key Small Business Statistics*.

Table des matières

- 2 Avant-propos
- 3 Qu'entend-on par « petite entreprise »?
- 3 Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?
- 8 *Dans quelle catégorie d'entreprises les travailleurs indépendants sont-ils recensés?*
- 9 Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?
- 11 *Statistiques sur les faillites*
- 11 Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?
- 15 Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?
- 20 Quelle est la contribution des petites entreprises à la création d'emplois par les entreprises en croissance?
- 21 Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?
- 24 Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?
- 25 Qu'entend-on par « travailleur indépendant »?
- 25 Combien y a-t-il de travailleurs indépendants?
- 29 Dans quelle mesure le travail indépendant contribue-t-il à la création d'emplois?
- 31 Les travailleurs indépendants consacrent-ils davantage d'heures à leur travail que les employés?
- 33 Combien y a-t-il de femmes parmi les petits entrepreneurs?
- 35 Les petites entreprises innovent-elles autant que les grandes?
- 39 Combien de petites entreprises font des affaires électroniques?
- 41 Quelle est la contribution des petites entreprises aux exportations canadiennes?

Avant-propos

Le document *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* est publié deux fois l'an. On y trouve des données de base sur le secteur canadien de la petite entreprise. La présente édition, soit la sixième, met à jour les données figurant dans les éditions antérieures. Les passages périmés ont été supprimés et certains éléments de contenu ont été ajoutés. De nouvelles données ont été intégrées pour actualiser les sections suivantes :

- Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?
- Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?
- Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?
- Les petites entreprises innover-elles autant que les grandes?
- Combien de petites entreprises font des affaires électroniques?

En outre, la majeure partie du contenu présenté dans la section intitulée « Les petites entreprises innover-elles autant que les grandes? » a été remplacée par une recherche mise à jour à la lumière de l'*Enquête sur l'innovation* de 2003. La taille des tableaux se rapportant au travail indépendant (tableaux 10, 11 et 12) a été réduite et les deux tableaux portant sur l'exportation (tableaux 15 et 16) ont été combinés. Par ailleurs, la section intitulée « Combien de temps les petites entreprises survivent-elles? » a été supprimée, car les données présentées provenaient d'une étude couvrant la période allant de 1984 à 1995. On peut trouver toutes les données historiques dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises*, à www.strategis.gc.ca/statistiquespe.

Qu'entend-on par « petite entreprise »?

La taille d'une entreprise se définit de diverses façons – par exemple, selon son chiffre d'affaires, la valeur de ses expéditions annuelles, son revenu annuel brut ou net, la taille de ses actifs, ou encore le nombre de ses employés. De nombreuses institutions définissent les petites entreprises en fonction de leurs propres besoins. Ainsi, l'Association des banquiers canadiens considère qu'une entreprise est de petite taille si elle obtient une autorisation de prêt inférieure à 250 000 \$. Pour Exportation et développement Canada, un petit exportateur ou un « exportateur émergent » est une entreprise dont les ventes à l'exportation sont inférieures à 1 million de dollars. Industrie Canada utilise souvent une définition basée sur le nombre d'employés : une entreprise productrice de biens ayant moins de 100 employés ou une entreprise de services en comptant moins de 50 est considérée comme petite. Au-delà de ces chiffres et jusqu'à 499 employés, une entreprise est considérée comme étant de taille moyenne. Les petites entreprises comptant moins de 5 employés sont appelées « micro-entreprises ». Le sigle « PME » (petites et moyennes entreprises) désigne toutes les entreprises qui ont moins de 500 employés. Celles dont l'effectif est de 500 employés ou plus sont classées dans la catégorie des grandes entreprises.

Comme nous le constaterons dans le présent document, l'information sur les petites entreprises peut rarement correspondre à une définition stricte en raison des limites inhérentes aux données.

Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?

Le *Registre des entreprises* de Statistique Canada recense les établissements commerciaux¹ et publie les résultats deux fois par année. Certains établissements commerciaux peuvent appartenir à une même entreprise, et chaque entreprise possède au moins un établissement commercial. Pour qu'un établissement commercial soit comptabilisé dans le *Registre des entreprises* de Statistique Canada, l'entreprise à laquelle il appartient doit répondre à l'un des critères suivants : compter au moins un employé rémunéré (versement de retenues salariales à l'Agence du revenu du Canada – ARC), avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins 30 000 \$ ou être constituée en société et avoir produit au moins une déclaration fédérale de revenus des sociétés au cours des trois dernières années.

En juin 2005, le Canada comptait plus de 2,2 millions d'établissements commerciaux² (voir le tableau 1). Environ la moitié des établissements commerciaux sont appelés « établissements employeurs » car ils ont au moins un employé (peut-être le propriétaire). L'autre moitié regroupe les établissements dits

1. Statistique Canada utilise quatre unités commerciales statistiques normalisées pour la compilation des statistiques. Les établissements constituent la plus petite unité ou le plus petit regroupement pour lequel des données sont publiées. Les établissements doivent répondre aux critères suivants :

- a) produire une gamme homogène de biens ou de services;
- b) ne pas dépasser les frontières d'une province;
- c) fournir des données sur la valeur des extrants, le coût des principaux intrants intermédiaires ainsi que le coût en ressources humaines et le nombre d'employés affectés à la production des extrants.

Par exemple, une unité commerciale d'une grande entreprise, qui présente au gouvernement des renseignements comptables distincts sur les taxes de vente et les retenues salariales serait reconnue comme un établissement commercial à part entière.

2. Ce nombre comprend les établissements commerciaux à but lucratif ou non.

« indéterminés », car ils ne comptent aucun employé enregistré auprès de l'ARC. Ces établissements peuvent en effet n'avoir aucun effectif (il peut s'agir d'entités purement théoriques répondant néanmoins à l'un des critères à respecter pour être reconnues en tant qu'établissements commerciaux) ou avoir recours uniquement à des travailleurs contractuels, aux propriétaires ou à des membres de leur famille. La catégorie « établissements indéterminés » a été créée parce que l'on ne possède aucune information sur l'effectif de ces entreprises.

Environ 58 % des établissements commerciaux du Canada sont établis en Ontario et au Québec. Presque tous les autres sont répartis dans les provinces de l'Ouest (36 %) et les provinces de l'Atlantique (6 %). Les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut n'accueillent que 0,3 % des établissements commerciaux.

Tableau 1 : Nombre total d'établissements commerciaux et nombre d'établissements par rapport à la population provinciale ou territoriale et au produit intérieur brut, juin 2005

Province ou territoire	Nombre d'établissements commerciaux			Nombre d'établissements par 1 000 habitants	PIB par établissement commercial (milliers de dollars)
	Total	Établissements employeurs	Établissements indéterminés ¹		
Terre-Neuve-et-Labrador	25 517	17 064	8 453	49,4	762
Île-du-Prince-Édouard	10 252	6 532	3 720	74,4	392
Nouvelle-Écosse	52 694	30 393	22 301	56,2	567
Nouveau-Brunswick	42 456	26 218	16 238	56,4	541
Québec	466 116	238 359	227 757	61,5	569
Ontario	836 030	349 010	487 020	66,9	619
Manitoba	75 181	35 509	39 672	63,9	532
Saskatchewan	95 547	39 303	56 244	96,1	419
Alberta	303 405	141 823	161 582	93,7	617
Colombie-Britannique	334 552	160 135	174 417	78,9	470
Territoire du Yukon	2 836	1 580	1 256	91,8	498
Territoires du Nord-Ouest	2 690	1 731	959	62,5	1 552
Nunavut	885	629	256	29,7	1 192
Total – Canada	2 248 161	1 048 286	1 199 875	69,9	574

Sources : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, juin 2005; *Comptes nationaux des revenus et dépenses, 2005*; *Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires*, juin 2005.

Note 1 : La catégorie « établissements indéterminés » comprend les établissements appartenant à des entreprises constituées ou non en société, qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues salariales auprès de l'ARC. Leur effectif peut être composé de travailleurs contractuels, des propriétaires ou de membres de leur famille.

En proportion de la population, c'est dans les provinces de l'Ouest, au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard que les établissements commerciaux sont les plus nombreux, particulièrement en Saskatchewan et en Alberta où leur concentration atteint respectivement 96,1 et 93,7 établissements par millier d'habitants. Le Nunavut, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont les provinces où le nombre d'établissements par millier d'habitants est le plus faible. En Ontario et au Québec, la concentration des établissements est inférieure à la moyenne nationale de 69,9, puisqu'elle est respectivement de 66,9 et 61,5 établissements par millier d'habitants.

En ce qui concerne le produit intérieur brut (PIB) par établissement commercial, ce sont les Territoires du Nord-Ouest qui arrivent en tête avec 1 552 000 \$ par établissement. Ce résultat semble en partie attribuable au faible taux d'établissements par millier d'habitants, si bien que le PIB de ce territoire est réparti entre un faible nombre d'établissements. De façon générale, on observe une corrélation négative perceptible entre le nombre d'établissements par millier d'habitants et le PIB par établissement : plus le nombre d'établissements par millier d'habitants est élevé, plus le PIB par établissement sera faible. Seule l'Alberta fait exception à cette règle – son PIB par établissement est relativement élevé malgré le grand nombre d'établissements par millier d'habitants.

Parmi les 1 048 286 établissements employeurs, un peu moins de 3 000, soit environ 0,3 %, ont plus de 500 employés. La grande majorité des établissements employeurs (98 %) en comptent moins de 100, près de 74 % en ont moins de 10 et 57 % n'ont que de 1 à 4 employés (voir le tableau 2).

Tableau 2 : Nombre d'établissements commerciaux selon le secteur et la taille de l'entreprise (nombre d'employés), juin 2005

Nombre d'employés	Pourcentage cumulatif des établissements employeurs	Nombre d'établissements commerciaux		
		Total	Secteur des biens ²	Secteur des services ²
Établissements indéterminés ¹		1 199 875	326 855	873 020
<i>Total partiel – Établissements employeurs</i>	<i>100,0</i>	<i>1 048 286</i>	<i>242 451</i>	<i>805 835</i>
1–4	56,5	592 694	147 546	445 148
5–9	73,7	179 533	35 511	144 022
10–19	85,8	126 739	24 556	102 183
20–49	94,5	91 749	19 508	72 241
50–99	97,6	32 100	8 195	23 905
100–199	99,0	15 143	4 323	10 820
200–499	99,7	7 412	2 201	5 211
500+	100,0	2 916	611	2 305
Grand Total		2 248 161	569 306	1 678 855

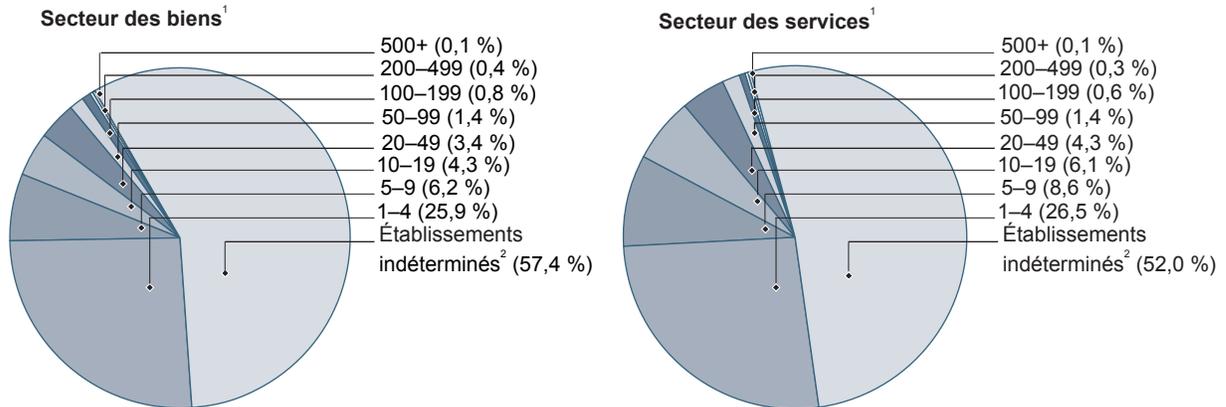
Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, juin 2005.

Note 1 : La catégorie « établissements indéterminés » comprend les établissements appartenant à des entreprises constituées ou non en société, qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues salariales auprès de l'ARC. Leur effectif peut être composé de travailleurs contractuels, des propriétaires ou de membres de leur famille.

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31–33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.

Environ le quart des établissements commerciaux (indéterminés et employeurs confondus) produisent des biens; les autres offrent des services. Les petites entreprises (moins de 100 employés) représentent 97 % des établissements employeurs qui produisent des biens et 98 % de ceux qui offrent des services (voir le tableau 2 et la figure 1). Si l'on utilise pour le secteur des services une autre définition, selon laquelle les petites entreprises comptent moins de 50 employés, les petites entreprises du secteur des services forment 95 % des établissements employeurs de cette catégorie.

Figure 1 : Répartition des établissements commerciaux dans le secteur des biens et celui des services, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés), juin 2005



Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, juin 2005.

Note 1 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31-33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.

Note 2 : La catégorie « établissements indéterminés » comprend les établissements d'entreprises constituées ou non en société, qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues salariales auprès de l'ARC. Leur effectif peut être composé de travailleurs contractuels, des propriétaires ou de membres de leur famille.

Le tableau 3 illustre la répartition des établissements employeurs selon la taille de l'établissement dans chaque province ou territoire. En général, la répartition au sein des provinces est similaire à la moyenne nationale. Toutefois, on observe une certaine variation entre les provinces et territoires; par exemple, le pourcentage de micro-entreprises (de 1 à 4 employés) est plus élevé au Québec (62 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (60 %) qu'en Ontario (53 %), au Manitoba (52 %) et dans les territoires (de 29 à 51 %).

Tableau 3 : Établissements employeurs, selon la taille de l'établissement (nombre d'employés) dans les provinces et territoires, juin 2005

Province ou territoire	Établissements employeurs										
	Total	Pourcentage									
		1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	Petit <100	100-199	200-499	Moyen 100-499	Grand 500+
Terre-Neuve-et-Labrador	17 064	60,0	18,0	10,5	7,3	2,3	98,0	1,0	0,6	1,7	0,3
Île-du-Prince-Édouard	6 532	57,0	17,6	12,5	8,8	2,4	98,4	0,9	0,5	1,4	0,2
Nouvelle-Écosse	30 393	55,8	17,8	12,3	8,7	3,1	97,7	1,5	0,6	2,1	0,3
Nouveau-Brunswick	26 218	58,3	17,2	11,6	8,2	2,6	98,0	1,2	0,6	1,8	0,2
Québec	238 359	62,3	16,0	10,0	7,1	2,5	98,0	1,2	0,6	1,8	0,3
Ontario	349 010	52,6	17,3	13,2	10,1	3,7	96,9	1,8	0,9	2,7	0,3
Manitoba	35 509	52,2	18,0	13,8	10,0	3,4	97,4	1,5	0,8	2,3	0,3
Saskatchewan	39 303	57,1	18,2	12,5	8,2	2,4	98,3	1,0	0,5	1,5	0,2
Alberta	141 823	56,6	17,2	12,3	8,6	3,0	97,7	1,4	0,7	2,1	0,2
Colombie-Britannique	160 135	57,1	17,6	12,2	8,3	2,7	98,0	1,2	0,6	1,8	0,2
Territoire du Yukon	1 580	50,9	19,2	14,5	10,6	2,8	98,0	1,2	0,6	1,8	0,1
Territoires du Nord-Ouest	1 731	39,2	20,1	18,5	14,5	4,5	96,8	2,2	0,8	3,0	0,2
Nunavut	629	28,8	23,2	21,0	18,0	6,0	97,0	2,1	0,8	2,9	0,2
Total – Canada	1 048 286	56,5	17,1	12,1	8,8	3,1	97,6	1,4	0,7	2,2	0,3

Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, juin 2005.

Dans quelle catégorie d'entreprises les travailleurs indépendants sont-ils recensés?

L'expression « travailleur indépendant » est utilisée le plus souvent au sens de la définition retenue pour l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, qui recense la population sur le marché du travail (voir la section intitulée **Qu'entend-on par « travailleur indépendant »?**). En revanche, la présente section recense les établissements commerciaux. Ces deux dénombrements prêtent à confusion en raison de la perception courante selon laquelle les travailleurs indépendants exploitent eux-mêmes leur entreprise. Bien que ce soit généralement vrai, il s'agit de deux dénombrements distincts, entre lesquels on peut toutefois établir une analogie. Premièrement, une entreprise appartenant à une personne qui se déclare travailleur indépendant et qui touche un salaire serait considérée comme « établissement employeur » dans la catégorie d'effectif visée (voir les tableaux 1 à 3). De même, l'entreprise d'un propriétaire travailleur indépendant qui *ne touche aucun salaire* et n'a aucun employé rémunéré serait comptabilisée parmi le 1,2 million d'établissements indéterminés (voir les tableaux 1 et 2). Par contre, si bien des travailleurs indépendants exploitent une entreprise, il n'en va pas de même dans le cas de nombreux autres, du moins pas au sens que l'on donne au terme « entreprise » dans le *Registre des entreprises* (voir la section intitulée **Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?**). Ces travailleurs seraient donc exclus des « établissements commerciaux ». On ne connaît pas le degré de concordance entre les 2,2 millions d'établissements commerciaux au Canada et le nombre estimatif de 2,5 millions de personnes qui s'identifient comme « travailleurs indépendants ». Pour obtenir plus de renseignements sur le travail indépendant, consulter la section intitulée **Combien y a-t-il de travailleurs indépendants?**. Pour en apprendre davantage sur l'emploi dans les petites entreprises d'après les données sur les salaires, voir la section intitulée **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**.



Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?

Des milliers d'entreprises commencent ou cessent leurs activités au cours d'une année. Il n'est pas facile de suivre ces entrées et ces sorties. La meilleure source d'information à cet égard est le *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi* (PALE) de Statistique Canada, qui permet d'établir des tableaux afin de comparer les entreprises d'une année de référence avec celles de l'année suivante³. Si l'on constate qu'une entreprise qui existait au cours de l'année de référence n'est plus en activité l'année suivante, il s'agit d'une « sortie ». Dans le cas inverse, il s'agit d'une « entrée ». Bien que d'autres raisons pourraient expliquer l'absence d'une entreprise pour l'une ou l'autre de ces années⁴, ces données offrent une bonne vue d'ensemble du roulement des entreprises qui voient le jour et de celles qui disparaissent.

Les données du PALE sont fondées sur l'information fournie par les employeurs au sujet des retenues salariales (feuillet T4) et ne couvrent donc que les entreprises employeurs. L'unité de comptage d'un « employé » utilisée dans ces tableaux est l'unité de travail individuelle, unité de mesure dérivée selon laquelle une unité équivaut à un employé. Si l'employé reçoit un feuillet T4 au cours d'une année, on lui attribue une unité de travail individuelle. S'il reçoit plus d'un feuillet T4, son « unité » est répartie entre les différentes entreprises au prorata des revenus gagnés. Toutefois, comme les heures de travail ne sont pas prises en compte, on n'établit aucune distinction entre les travailleurs à plein temps et à ceux temps partiel.

La figure 2 illustre, pour chaque année comprise entre 1991 et 2002, le nombre de PME (de 1 à 499 employés) qui ont commencé ou cessé leurs activités. Pendant la première moitié de cette période, le nombre annuel d'entrées est passé d'environ 135 000 à un sommet de 146 000 en 1996-1997. Par la suite, il a diminué de façon régulière pour revenir au niveau du début de la période, soit 135 000. Le nombre annuel de sorties s'est situé entre 130 000 et 135 000 au début des années 1990. Toutefois, l'économie a cessé de croître au milieu des années 1990 et le nombre de sorties a grimpé à 143 000 en 1995-1996. Après cette pointe, le nombre de sorties a chuté pour s'établir autour de 127 000 chaque année jusqu'en 2002. Le nombre net d'entrées s'est chiffré à environ 8 800 de 1991 à 2002, mais il a été presque nul en 1991-1992.

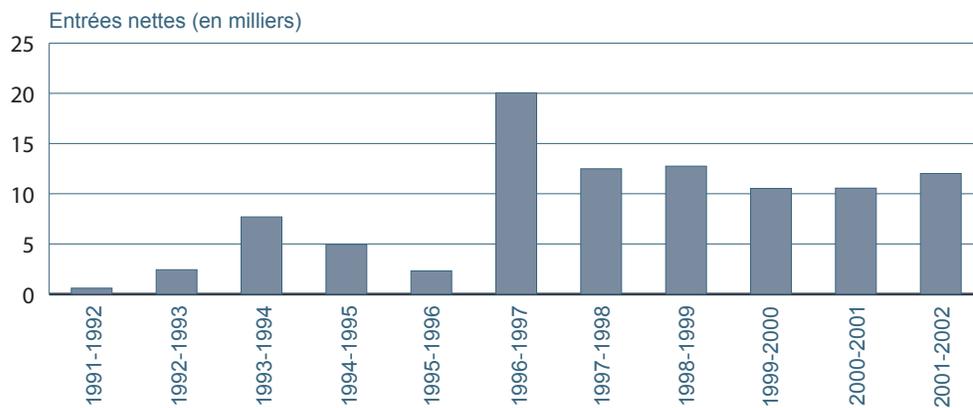
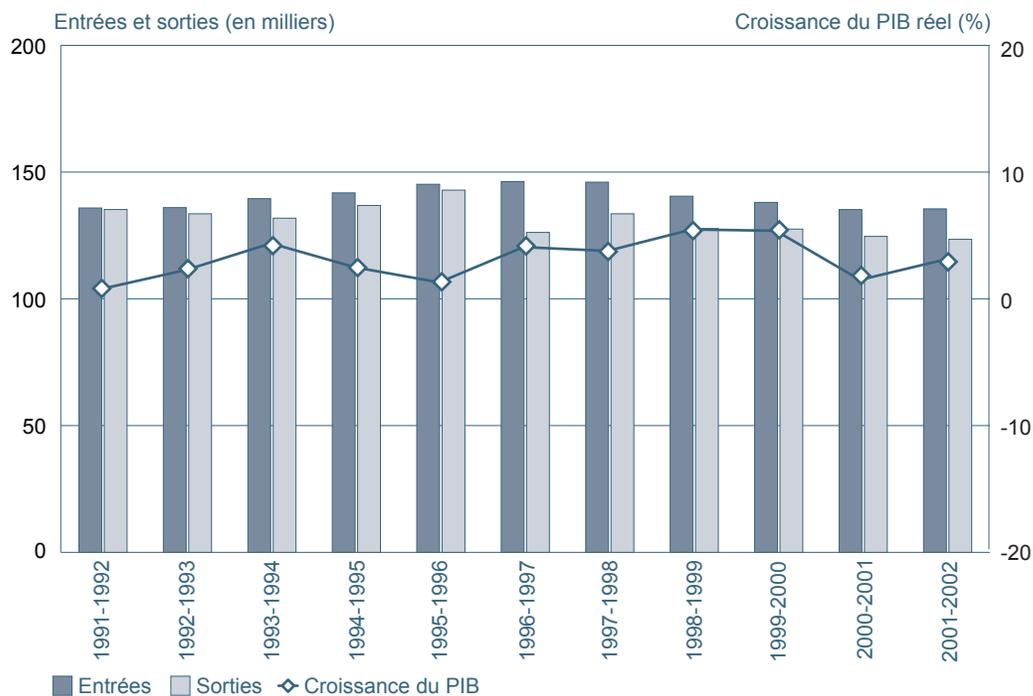
La figure 2 montre aussi les entrées et les sorties par rapport à la croissance du PIB réel, qui est une mesure du taux d'expansion de l'économie et de sa capacité à produire des biens et à offrir des services. Le nombre d'entrées a augmenté au début et au milieu des années 1990, mais il a diminué après 1996-1997. En revanche, le nombre de sorties a été plus cyclique au cours de cette période, et il est en corrélation inverse avec la croissance du PIB. Le nombre net d'entrées est aussi en corrélation inverse

3. Statistique Canada publiait autrefois des données sur les entrées et les sorties dans *Variations de l'emploi*, publication qui reposait sur les données provenant du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi* (PALE). Or, comme cette publication ne paraît plus, on a commandé des tableaux spéciaux à partir du fichier PALE pour obtenir des données sur les entrées et les sorties. Ces nouvelles données concordent avec celles présentées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises*. Les données tirées du PALE et de *Variations de l'emploi* sont pratiquement identiques pour la période allant de 1991-1992 à 1998-1999.

4. La réorganisation d'une entreprise peut se traduire par un changement de nom, une fusion, le fractionnement de la liste de paie ou d'autres changements. Dans la mesure du possible, les données qui pourraient être interprétées à tort comme l'indication d'une entrée ou d'une sortie sont supprimées. Il arrive qu'une véritable sortie résulte de certaines fusions, lorsqu'un propriétaire décide de cesser les activités d'une entreprise parce qu'elle a déclaré faillite ou pour diverses autres raisons. Pour obtenir plus d'information sur les faillites, consulter l'encadré **Statistiques sur les faillites**.

avec la croissance du PIB. Sa variation est davantage liée à celle du nombre de sorties qu'à celle du nombre d'entrées. Il y a donc lieu de croire que le cycle économique influe davantage sur le taux de sortie et de survie que sur le taux d'entrée.

Figure 2 : Entrées et sorties d'entreprises comptant 500 employés ou moins et croissance du PIB, de 1991-1992 à 2001-2002



Sources : Statistique Canada, tableaux spéciaux de données provenant du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE)*, de 1991-1992 à 2001-2002; Comptes nationaux des revenus et dépenses.

Statistiques sur les faillites

Seule une faible proportion des entreprises qui cessent leurs activités déclarent faillite. En moyenne, au cours des 13 dernières années, le nombre de faillites commerciales au Canada s'est chiffré à approximativement 12 000 par année. Il a graduellement augmenté, passant d'environ 11 000 en 1990 à un sommet de plus de 14 000 en 1996. Depuis, le nombre de faillites a régressé pour s'établir à environ 8 100 en 2004.

Des statistiques détaillées sur les faillites commerciales et le passif connexe sont régulièrement présentées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* d'Industrie Canada. On peut également les trouver dans le site Web du Bureau du surintendant des faillites (<http://osb-bsf.gc.ca>).

Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?

Pour bien répondre à cette question, il est nécessaire d'examiner les établissements commerciaux dans le contexte de l'entreprise mère à laquelle ils appartiennent le cas échéant. Statistique Canada définit l'entreprise commerciale comme suit : « une famille d'établissements qui appartiennent au même propriétaire et qui sont contrôlés par ce dernier et pour lesquels un ensemble d'états financiers consolidés est produit ». L'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada porte sur les entreprises employeurs du Canada et donne le nombre d'employés, à l'échelle des entreprises. Les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire sont exclus de ces statistiques, tout comme les employés des industries suivantes : l'agriculture, la pêche et le piégeage, les services de ménages privés, les organismes religieux, ainsi que les services militaires de défense. Les entreprises sont réparties entre sept catégories d'effectif : moins de 4 employés, de 5 à 19, de 20 à 49, de 50 à 99, de 100 à 299, de 300 à 499 et 500 ou plus.

Selon les données de l'EERH présentées au tableau 4, en moyenne, un peu plus de 5,0 millions d'employés touchant un salaire, soit 49 % de la main-d'œuvre totale du secteur privé⁵, étaient au service de petites entreprises (moins de 100 employés) en 2004. Plus de 1,6 million de travailleurs (16 % du total) ont travaillé pour des entreprises de taille moyenne (de 100 à 499 employés). En tout, les petites et moyennes entreprises comptaient plus de 6,7 millions d'employés, soit 65 % des employés du secteur privé visés par l'EERH.

5. Dans les données de l'EERH, l'emploi dans le secteur privé a été déterminé à l'aide de l'information présentée dans la *Dynamique de l'emploi* et les *Profils des petites entreprises* pour les années correspondantes et de la projection des tendances pour les années plus récentes. On peut obtenir une note technique sur la méthodologie utilisée en communiquant avec le **Service à la clientèle** (prg-sbpb@ic.gc.ca). Outre les données exclues de l'EERH, les données présentées au tableau 4 et à la figure 3 excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les services de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

La répartition de l'emploi selon la taille de l'entreprise varie considérablement d'une industrie à l'autre. Comme le montrent le tableau 4 et la figure 3, les petites entreprises sont à l'origine de plus des deux tiers de l'emploi dans quatre secteurs industriels : les secteurs de la santé – en dehors des établissements (90 %), de la construction (77 %), des autres services (73 %) ainsi que de l'hébergement et de la restauration (69 %). Dans cinq autres secteurs industriels, au moins la moitié de la main-d'œuvre était au service de petites entreprises. Enfin, si l'on considère le nombre total d'employés au service de petites entreprises, les industries où ce nombre est le plus élevé sont celles du commerce de détail (0,79 million d'employés), de l'hébergement et de la restauration (0,65 million), de la fabrication (0,64 million), de la construction (0,52 million), du commerce de gros (0,41 million) et des services professionnels (0,40 million). Ces industries représentent 68 % des emplois des petites entreprises au Canada.





Tableau 4 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2004^{1,2,3}

Industrie	Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)								
		0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	100-299	300-499	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
Foresterie	52 367	9 706	13 556	7 738	4 906	35 905	5 029	1 390	6 419	10 044
Exploitation minière	155 088	7 652	12 779	11 241	9 045	40 718	19 074	7 515	26 589	87 781
Services publics ²	107 822	91	408	357	450	1 307	2 795	1 128	3 923	102 592
Construction	667 586	123 939	204 058	120 636	68 682	517 314	62 272	16 551	78 822	71 449
Fabrication	1 996 455	43 730	172 269	217 455	210 537	643 991	348 166	150 138	498 303	854 162
% - Biens	28,9	20,8	22,4	26,7	29,5	24,7	36,3	40,4	37,4	30,8
Commerce de gros	741 018	51 864	145 508	120 703	87 427	405 501	106 915	36 144	143 059	192 458
Commerce de détail	1 644 075	118 178	297 343	208 058	169 696	793 274	136 136	28 168	164 304	686 496
Transport et entreposage ²	513 397	39 629	62 999	51 925	39 170	193 723	53 382	17 665	71 047	248 627
Information et culture	343 195	10 358	23 678	22 431	20 353	76 820	30 406	14 603	45 008	221 367
Finance et assurances	575 967	24 629	41 425	36 567	31 639	134 259	46 231	20 550	66 781	374 928
Immobilier et location	233 494	38 831	55 279	30 937	20 922	145 969	23 625	9 222	32 847	54 679
Services professionnels	659 929	124 112	141 130	85 898	53 347	404 487	70 776	30 246	101 021	154 421
Gestion d'entreprise	90 674	13 045	14 243	10 674	6 026	43 988	9 523	4 107	13 630	33 057
Administration, gestion des déchets	627 851	46 527	86 540	64 578	53 710	251 354	91 131	38 704	129 835	246 663
Santé ²	216 968	73 893	91 374	22 820	6 259	194 345	2 117	1 103	3 220	19 403
Arts, divertissements et loisirs	244 480	14 354	40 808	38 622	28 853	122 636	36 769	13 801	50 570	71 274
Hébergement et restauration	941 324	51 577	227 809	217 238	148 486	645 109	111 437	29 247	140 683	155 534
Autres services	505 793	97 488	166 896	69 545	37 493	371 422	50 360	17 470	67 829	66 542
% - Services	71,1	79,2	77,6	73,3	70,5	75,3	63,7	59,6	62,6	69,2
Total de l'industrie	10 317 481	889 599	1 798 100	1 337 419	996 999	5 022 118	1 206 141	437 748	1 643 889	3 651 474

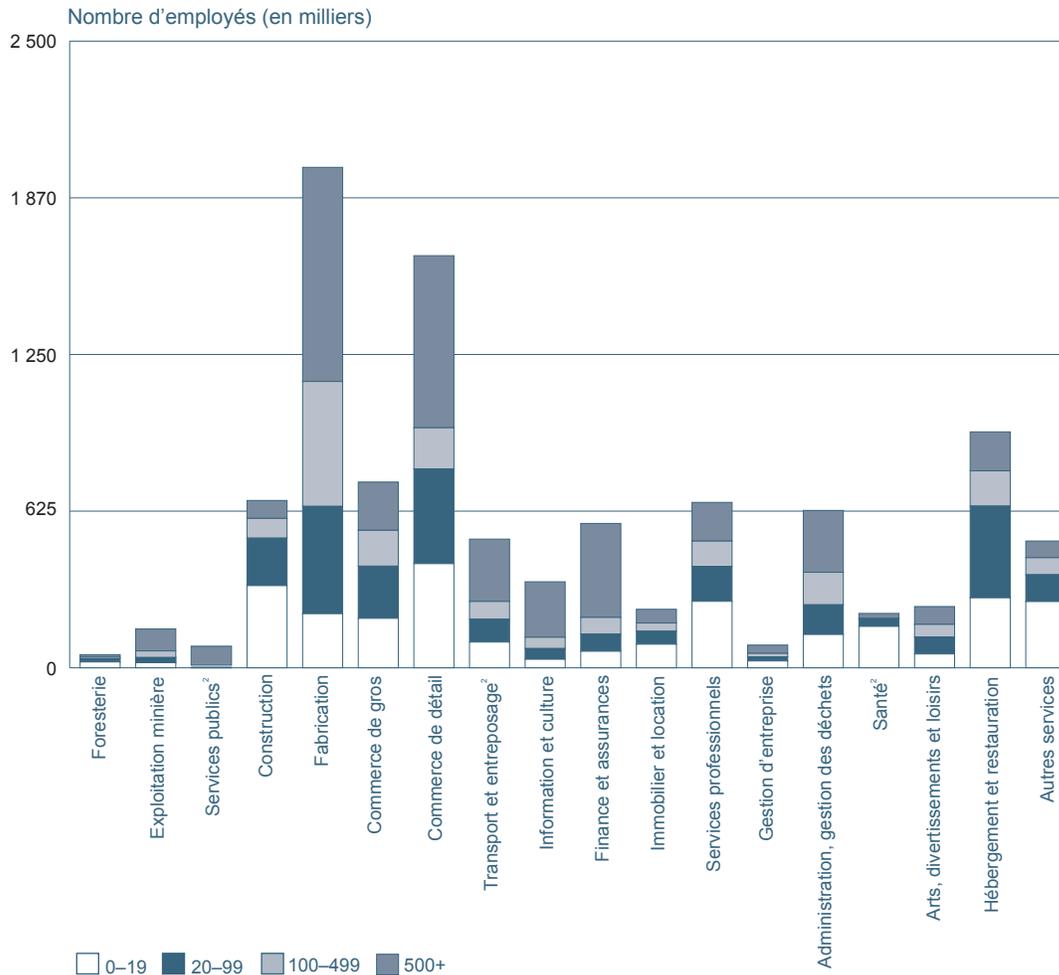
Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données sur l'emploi ventilées selon la taille de l'entreprise excluent aussi les entreprises non classifiées.

Note 2 : Outre les données exclues de l'EERH, les données présentées dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* publie régulièrement des données similaires à celles du tableau 4, mais sans exclure l'emploi dans le secteur public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** (prg-sbp@ic.gc.ca).

Note 3 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31-33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.

Figure 3 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2004^{1,2}



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données sur l'emploi ventilées selon la taille de l'entreprise excluent aussi les entreprises non classifiées.

Note 2 : Outre les données exclues de l'EERH, les données présentées dans cette figure excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* publie régulièrement des données similaires à celles de la figure 3, mais sans exclure l'emploi dans le secteur public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** (prg-sbpb@ic.gc.ca).

Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?

Les données permettant de répondre à cette question sont établies à partir de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada et sont publiées régulièrement dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* d'Industrie Canada. Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire. D'autres restrictions s'appliquent également (voir la section intitulée **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**). Comme les données historiques de 1994 à 2000 sur l'emploi sont présentées uniquement pour trois catégories d'entreprises, on calcule la création d'emplois estimative au cours de ces années pour les sept catégories d'effectif en utilisant les ratios pour répartir le niveau d'emploi annuel entre les différentes catégories. Depuis 2000, Statistique Canada publie les données de l'EERH pour les sept catégories.

Le tableau 5 et la figure 4 illustrent la contribution relative des petites, moyennes et grandes entreprises à la variation nette de l'emploi rémunéré sur 12 mois dans le secteur privé entre 1994 et 2004. La contribution relative selon la taille a beaucoup varié au fil des ans. Pendant la période à l'étude, chacune des catégories a joué, à un moment donné, le rôle le plus important dans la création d'emplois nette au Canada. Pendant six années, soit en 1996 et en 1997 puis de 2000 à 2003, ce sont les petites entreprises qui ont contribué le plus à la création d'emplois nette. Au début de la période, en 1994 et en 1995, ce sont les moyennes entreprises qui ont créé le plus d'emplois, après quoi elles ont été devancées par les grandes entreprises en 1998, 1999 et 2004. L'année 2004 a été particulière, car les petites et moyennes entreprises ont accusé des pertes d'emplois en même temps, tandis que les grandes entreprises créaient un grand nombre d'emplois concentrés dans les industries suivantes : commerce de détail; services administratifs, de gestion des déchets et d'assainissement; et services d'hébergement et de restauration.

Ces données ont l'inconvénient de couvrir une période où l'économie était généralement en expansion, marquée seulement par un léger ralentissement en 1995-1996. En cas de ralentissement plus prononcé ou de récession, la contribution en pourcentage des petites entreprises à la création (ou à la perte) d'emplois pourrait être très différente.



Tableau 5 : Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise (moyennes annuelles), de 1994 à 2004^{1,2}

Année	Taille de l'entreprise selon le nombre d'employés (contribution en pourcentage)						
	0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
1994	-7	-93	21	46	-32	102	30
1995	2	-5	7	23	27	38	34
1996	7	88	38	-20	114	-53	38
1997	3	25	11	10	49	10	41
1998	2	3	14	12	31	29	40
1999	4	-1	9	11	23	25	52
2000	4	18	17	11	50	15	34
2001	16	10	17	13	57	9	34
2002	-2	5	28	31	62	9	29
2003	7	-3	19	23	46	24	30
2004	-27	73	-19	-39	-12	-21	133

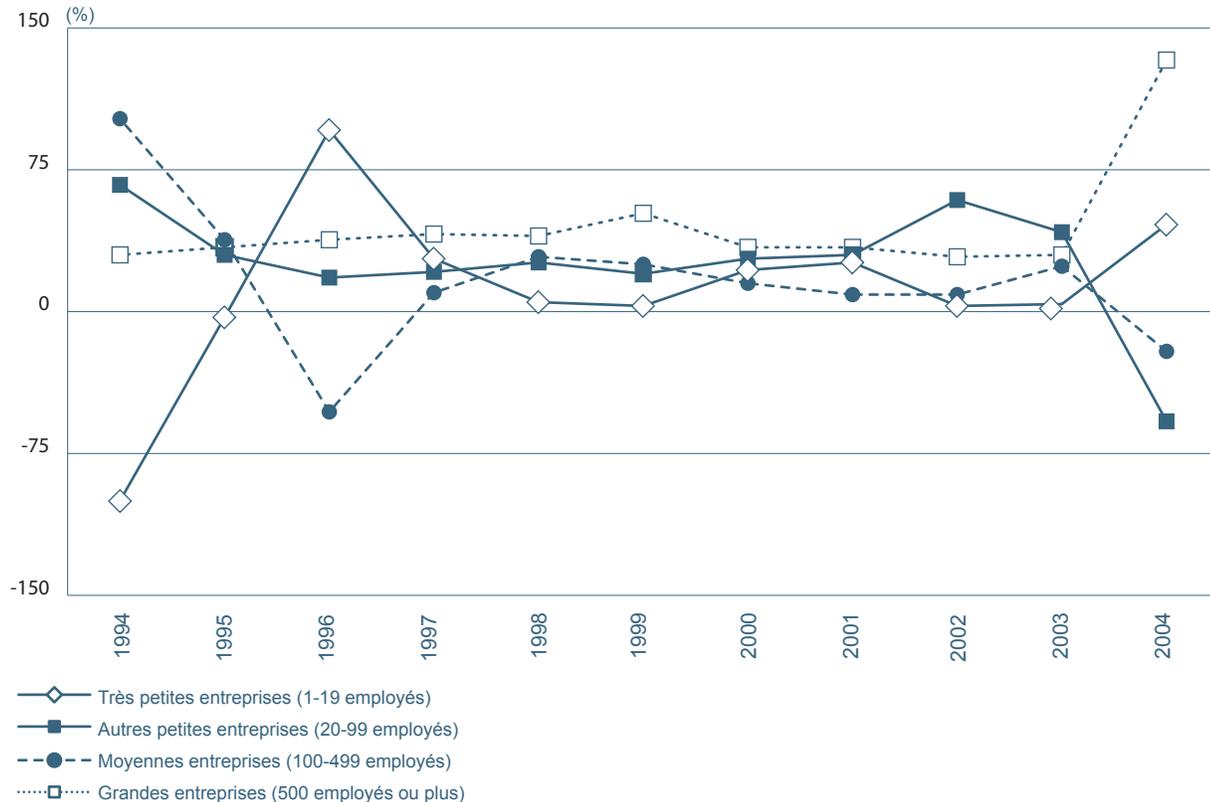
Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; et calculs effectués par Industrie Canada. Les données historiques sont révisées fréquemment et disponibles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) depuis 2000. Des mises à jour pour tous les secteurs de l'économie couverts par l'EERH sont régulièrement publiées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux, et services militaires de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une faible proportion des écarts résulte des améliorations apportées à la méthode employée pour séparer les secteurs privé et public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** (prg-sbpb@ic.gc.ca).



Figure 4 : Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise, de 1994 à 2004



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; et calculs effectués par Industrie Canada. Les données historiques sont fréquemment révisées et disponibles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) depuis 2000. Des mises à jour pour tous les secteurs de l'économie couverts par l'EERH sont régulièrement publiées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*.

Le tableau 6 et la figure 5 illustrent les variations sur 12 mois de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, par trimestre, selon la taille de l'entreprise, à partir du premier trimestre de 2002. D'après ces données, le nombre total d'emplois rémunérés dans le secteur privé a augmenté pendant 14 trimestres consécutifs à compter du premier trimestre de 2002. Il y a eu création d'emplois au cours de chacun de ces 14 trimestres, et le nombre d'emplois créés a augmenté durant les quatre trimestres de 2002, mais il a ensuite diminué jusqu'au deuxième trimestre de 2004. Le nombre d'emplois créés a augmenté au cours de chaque trimestre de 2004 et est demeuré assez stable au cours des deux premiers de 2005.

Les petites entreprises ont été la principale source de la croissance nette de l'emploi entre le premier trimestre de 2002 et le deuxième trimestre de 2004, sauf pendant les deux premiers trimestres de 2003. Au cours des trois derniers trimestres de 2004 et du premier trimestre de 2005, la création nette d'emplois par les petites entreprises a été négative. La création nette d'emplois pendant cette période est entièrement attribuable aux grandes entreprises. Ces dernières sont également à l'origine de la plus grande partie de la création d'emplois au deuxième trimestre de 2005, tandis que la contribution des petites et moyennes entreprises à cet égard a été modeste.

Tableau 6 : Variation nette sur 12 mois de l'emploi rémunéré dans le secteur privé et contribution en pourcentage selon la taille de l'entreprise, du premier trimestre de 2002 au deuxième trimestre de 2005^{1,2,3}

Année et trimestre	Variation nette totale	Variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise								
		0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	100-299	300-499	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
2002 T1	88 918	-9 258	30 486	40 973	31 936	94 137	-5 048	-23 115	-28 162	22 941
T2	205 828	-4 123	9 503	71 816	77 313	154 509	41 871	-27 943	13 928	37 387
T3	307 575	-1 590	2 636	76 253	90 732	168 030	71 610	-23 305	48 305	91 229
T4	388 799	-4 421	8 506	91 029	105 930	201 044	68 482	-13 669	54 813	132 943
2003 T1	320 200	5 831	1 576	64 425	80 720	152 552	53 217	7 315	60 533	107 116
T2	191 737	13 690	1 255	23 546	24 198	62 689	31 679	9 872	41 551	87 499
T3	69 510	13 248	-6 940	17 292	14 296	37 896	16 048	6 486	22 533	9 077
T4	34 594	7 809	-13 540	13 364	20 906	28 538	15 401	7 446	22 847	-16 787
2004 T1	16 843	-3 399	3 032	1 194	8 619	9 446	-3 963	-23 653	-27 616	35 014
T2	58 571	-24 154	75 666	-28 091	-42 702	-19 281	-34 837	12 174	-22 663	100 513
T3	120 773	-36 598	82 734	-16 191	-45 507	-15 563	-28 655	9 501	-19 154	155 497
T4	136 717	-25 167	81 629	-20 956	-50 218	-14 711	-3 916	4 302	386	151 041
2005 T1	132 107	-14 741	52 292	-25 400	-43 102	-30 951	11 658	23 766	35 424	127 629
T2	128 657	-5 330	-6 829	19 547	13 166	20 554	41 966	-17 659	24 306	83 800
Contribution en pourcentage à la variation de l'emploi dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise										
2002 T1	100	-10,4	34,3	46,1	35,9	105,9	-5,7	-26,0	-31,7	25,8
T2	100	-2,0	4,6	34,9	37,6	75,1	20,3	-13,6	6,8	18,2
T3	100	-0,5	0,9	24,8	29,5	54,6	23,3	-7,6	15,7	29,7
T4	100	-1,1	2,2	23,4	27,2	51,7	17,6	-3,5	14,1	34,2
2003 T1	100	1,8	0,5	20,1	25,2	47,6	16,6	2,3	18,9	33,5
T2	100	7,1	0,7	12,3	12,6	32,7	16,5	5,1	21,7	45,6
T3	100	19,1	-10,0	24,9	20,6	54,5	23,1	9,3	32,4	13,1
T4	100	22,6	-39,1	38,6	60,4	82,5	44,5	21,5	66,0	-48,5
2004 T1	100	-20,2	18,0	7,1	51,2	56,1	-23,5	-140,4	-164,0	207,9
T2	100	-41,2	129,2	-48,0	-72,9	-32,9	-59,5	20,8	-38,7	171,6
T3	100	-30,3	68,5	-13,4	-37,7	-12,9	-23,7	7,9	-15,9	128,8
T4	100	-18,4	59,7	-15,3	-36,7	-10,8	-2,9	3,1	0,3	110,5
2005 T1	100	-11,2	39,6	-19,2	-32,6	-23,4	8,8	18,0	26,8	96,6
T2	100	-4,1	-5,3	15,2	10,2	16,0	32,6	-13,7	18,9	65,1

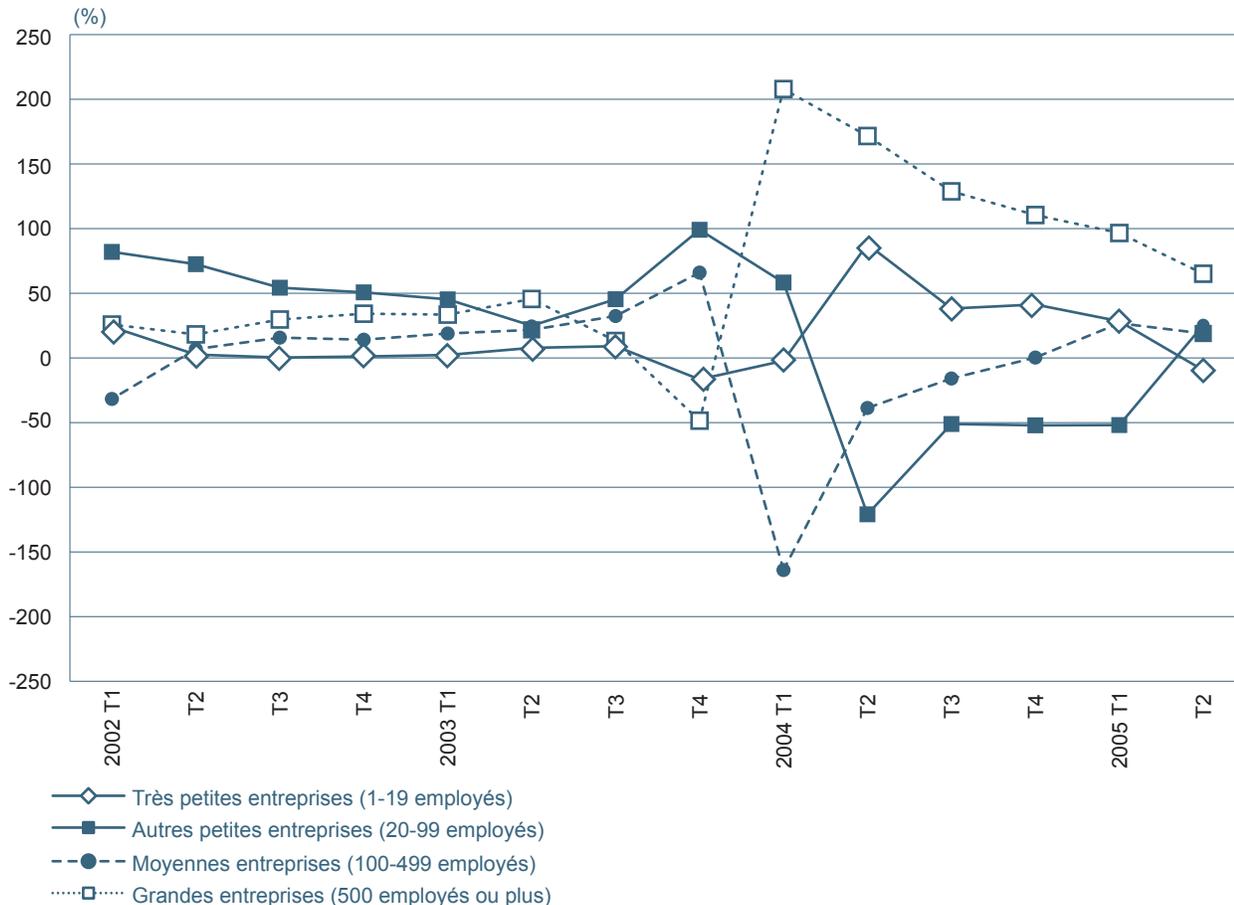
Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2005; et calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux, et services militaires de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une faible proportion des écarts résulte des améliorations apportées à la méthode employée pour séparer les secteurs privé et public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** (prg-sbpb@ic.gc.ca).

Note 3 : Les faibles écarts entre la variation nette totale de l'emploi et la somme des variations par catégorie d'effectif sont principalement attribuables aux écarts entre les données agrégées et la somme des données désagrégées.

Figure 5 : Contribution en pourcentage à la variation nette sur 12 mois de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, par trimestre, selon la taille de l'entreprise, du premier trimestre de 2002 au deuxième trimestre de 2005^{1,2}



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2005; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une faible proportion des écarts résulte des améliorations apportées à la méthode employée pour séparer les secteurs privé et public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** (prg-sbpb@ic.gc.ca).

Quelle est la contribution des petites entreprises à la création d'emplois par les entreprises en croissance?

Le Canada est doté d'une économie dynamique marquée par une grande turbulence. On entend par « turbulence » l'entrée et la sortie d'entreprises. Dans cet environnement en évolution constante, les entreprises en démarrage et les nouvelles entreprises ont un rôle crucial à jouer dans la création d'emplois et de richesses, mais un petit nombre d'entreprises en croissance contribuent considérablement à la création d'emplois. Au sein d'Industrie Canada, la Direction générale de la politique de la petite entreprise a mené plusieurs études sur la croissance des entreprises et la création d'emplois en utilisant des données au niveau des entreprises employeurs du pays. La première étude⁶, qui portait sur la période allant de 1985 à 1999, couvrait à la fois des périodes d'expansion et des périodes de récession.

Les entreprises exploitées au cours de la période entière ont été classées en fonction de la croissance de l'emploi enregistrée entre 1985 et 1989, selon les catégories suivantes : entreprises à hyper croissance (croissance supérieure à 150 %); à forte croissance (croissance se situant entre 50 et 150 %); à croissance lente (croissance positive inférieure à 50 %) et en décroissance (croissance négative). On a ensuite suivi ces entreprises entre 1985 et 1999 pour déterminer lesquelles avaient contribué à la croissance de l'emploi et combien de petites entreprises étaient devenues des entreprises de plus grande taille.

Bien que la création d'emplois entre 1985 et 1999 ait été principalement attribuable à la turbulence, les entreprises qui sont demeurées en activité ont apporté une contribution très importante au cours de cette période. Sur les 728 000 entreprises en exploitation en 1985, seulement 199 000 l'étaient encore en 1999 et elles ont créé près de 500 000 emplois nets (voir le tableau 7). Pendant ce temps, les petites entreprises (moins de 100 employés) ont grandement contribué à la création d'emplois, affichant une création nette de 661 000 emplois, comparativement à 184 000 pour les moyennes entreprises (entre 100 et 499 employés) et 348 000 pour les grandes entreprises (500 employés ou plus).

La contribution des entreprises à hyper croissance ou à forte croissance à la création d'emplois est particulièrement remarquable dans la catégorie des petites entreprises. Comme l'indique le tableau 7, on comptait 48 000 entreprises à hyper croissance ou à forte croissance, soit moins de 7 % des entreprises du secteur privé en exploitation en 1985, mais elles ont créé 974 000 emplois en 14 ans (soit de 1985 à 1999). Plus de 47 000 de ces entreprises étaient de petite taille et elles ont créé 612 000 emplois, ce qui représente 123 % de la création nette d'emplois dans le secteur privé. Ce nombre comprend 155 000 emplois créés par des micro-entreprises à hyper croissance ou à forte croissance. De surcroît, il y a tout lieu de croire que la contribution réelle des très petites entreprises a été sous-estimée, car les propriétaires-exploitants ne sont probablement pas pris en compte dans le nombre d'employés. Par contre, l'emploi dans les entreprises à croissance lente ou en décroissance a diminué entre 1985 et 1989, principalement en raison de la perte de 528 000 emplois dans les grandes entreprises.

6. On trouvera d'autres résultats et des renseignements plus complets sur la base de données dans *Projets sur les entreprises en croissance : Principales constatations* (<http://strategis.ic.gc.ca/recherchepe/entrepriseencroissance/faitssailants>).

Tableau 7 : Nombre d'entreprises, création nette d'emplois et contribution en pourcentage selon la catégorie de croissance et la taille de l'entreprise, Canada, 1985-1999

Catégorie de croissance		Petite (0-99)	Moyenne (100-499)	Grande (500+)	Toutes les entreprises
Entreprises à hyper croissance ou à forte croissance (augmentation du nombre d'employés entre 1985 et 1989 : au moins 50 %)	Nombre d'entreprises	47 302	592	111	48 005
	% des entreprises en exploitation continue	23,8	0,3	0,1	24,1
	Nombre d'emplois créés	612 243	181 461	180 717	974 421
	% des emplois créés par les entreprises en exploitation continue	123,0	36,5	36,3	195,8
Entreprises à croissance lente ou en décroissance (augmentation du nombre d'employés entre 1985 et 1989 : moins de 50 %)	Nombre d'entreprises	146 299	3 638	935	150 872
	% des entreprises en exploitation continue	73,6	1,8	0,5	75,9
	Nombre d'emplois créés	49 098	2 514	-528 408	-476 796
	% des emplois créés par les entreprises en exploitation continue	9,9	0,5	-106,2	-95,8
Toutes les entreprises en exploitation continue (entreprises en exploitation de 1985 à 1999)	Nombre d'entreprises	193 601	4 230	1 046	198 877
	% des entreprises en exploitation continue	97,3	2,1	0,5	100,0
	Nombre d'emplois créés	661 341	183 975	-347 691	497 625
	% des emplois créés par les entreprises en exploitation continue	132,9	37,0	-69,9	100,0

Source : C. Parsley et E. Dreessen, *Projets sur les entreprises en croissance : Principales constatations*, Industrie Canada, 2004.

Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?

Dans l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), Statistique Canada publie les revenus hebdomadaires moyens au niveau des entreprises à partir des données hebdomadaires sur les salaires. Ces données comprennent le salaire brut ainsi que les heures supplémentaires et les primes, les commissions et tout autre paiement spécial, avant les principales déductions à la source, comme l'impôt et les cotisations à l'assurance emploi, mais elles excluent les indemnités et avantages imposables, ainsi que les cotisations de l'employeur à l'assurance emploi, aux régimes de retraite et à d'autres régimes sociaux. On obtient les revenus hebdomadaires moyens en divisant le total des salaires hebdomadaires par le nombre d'emplois rémunérés (voir la section intitulée **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**). Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données présentées ci-dessous excluent également le secteur public, qui comprend l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les services de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

En 2004, un travailleur du secteur privé au Canada gagnait en moyenne environ 716 \$ par semaine (voir le tableau 8 et la figure 6). En général, on observe une corrélation positive entre les revenus hebdomadaires des employés et la taille de l'entreprise : les employés des petites entreprises (moins de 100 employés) gagnaient en moyenne 617 \$ par semaine, soit un salaire inférieur à la moyenne, alors que ceux au service des entreprises moyennes (entre 100 et 499 employés) ou de grandes entreprises (plus de 500 employés) gagnaient respectivement 744 \$ et 797 \$ par semaine, soit un salaire supérieur à la moyenne. Les employés des micro-entreprises du secteur des services touchaient les revenus hebdomadaires les plus élevés parmi toutes les petites entreprises, soit 611 \$. L'une des raisons qui explique cette situation est que l'emploi dans les autres petites entreprises se trouve dans les trois industries qui paient le moins, à savoir le commerce de détail, le secteur de l'hébergement et de la restauration et celui des arts, des divertissements et des loisirs.

En 2004, les employés du secteur des biens gagnaient en moyenne 270 \$ de plus par semaine que ceux du secteur des services. L'écart de revenu entre les deux secteurs était le plus important dans les grandes entreprises, où il atteignait environ 360 \$ par semaine, soit une différence de 18 770 \$ en moyenne par année. Toutefois, comme les employés du secteur des biens consacraient par ailleurs davantage d'heures à leur travail, l'écart serait donc moins grand si on l'envisageait sous l'angle du taux horaire de rémunération.

Tableau 8 : Revenus hebdomadaires moyens, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés) dans le secteur privé, 2004^{1,2}

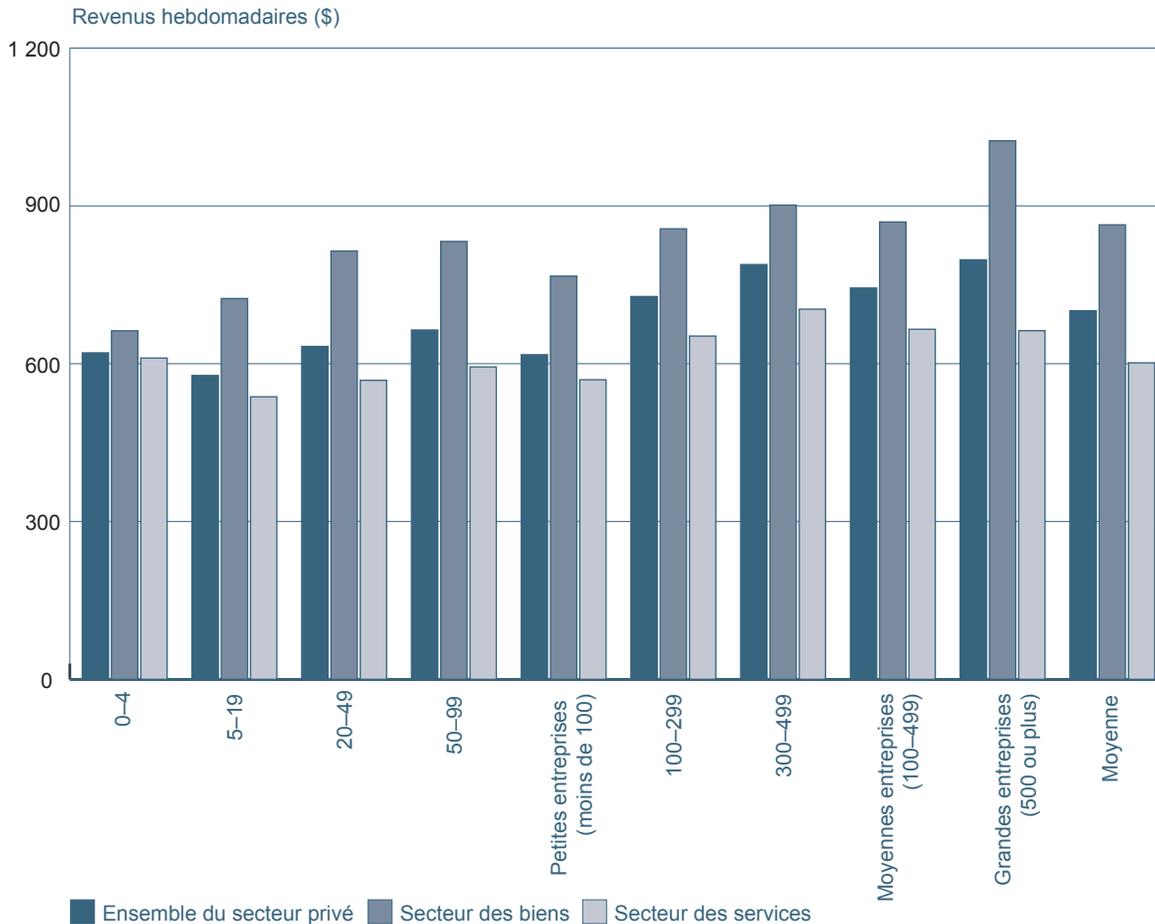
Nombre d'employés	Ensemble du secteur privé	Secteur des biens ²	Secteur des services ²
0-4	621 \$	663 \$	611 \$
5-19	578 \$	724 \$	537 \$
20-49	633 \$	814 \$	568 \$
50-99	664 \$	832 \$	594 \$
<i>Petites entreprises (moins de 100)</i>	<i>617 \$</i>	<i>766 \$</i>	<i>570 \$</i>
100-299	728 \$	856 \$	653 \$
300-499	789 \$	902 \$	704 \$
<i>Moyennes entreprises (100-499)</i>	<i>744 \$</i>	<i>869 \$</i>	<i>666 \$</i>
<i>Grandes entreprises (500 ou plus)</i>	<i>797 \$</i>	<i>1024 \$</i>	<i>663 \$</i>
Moyenne	716 \$	885 \$	615 \$

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux, et services militaires de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** (prg-sbpb@ic.gc.ca).

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31-33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.

Figure 6 : Revenus hebdomadaires dans le secteur des biens et celui des services, selon la taille de l'entreprise, dans le secteur privé, 2004^{1,2}



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux, et services militaires de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** (prg-sbpb@ic.gc.ca).

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31-33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.



Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?

Le produit intérieur brut (PIB) est une importante mesure de la production économique. Il peut servir à comparer les valeurs ajoutées par deux secteurs différents. La valeur ajoutée est la valeur qu'un secteur ajoute aux intrants qu'il utilise en menant ses activités. Comme le PIB mesure la valeur ajoutée sans double compte, on considère qu'il est plus utile que d'autres variables, par exemple, le revenu, le nombre d'entreprises ou même l'emploi, pour évaluer la performance économique.

On ne possède pas de données sur le PIB selon la taille de l'entreprise, mais le service statistique du gouvernement de la Colombie-Britannique (BC Stats) a mis au point une méthode permettant de déterminer la contribution des petites entreprises au PIB selon la province en utilisant l'approche fondée sur le revenu du système de comptabilité nationale⁷. Le tableau 9 indique la contribution, en pourcentage, des petites entreprises au PIB pour le Canada et chaque province, de 1993 à 2004.

Selon la définition adoptée par BC Stats, les petites entreprises sont celles comptant moins de 50 employés ou exploitées par un travailleur indépendant qui n'a aucun employé rémunéré. D'après cette définition, on estime que les petites entreprises étaient à l'origine d'environ 22 % du PIB du Canada en 2004. Ce pourcentage varie entre 14 % à Terre-Neuve-et-Labrador et 26 % en Colombie-Britannique. Au fil du temps, la contribution des petites entreprises au PIB a légèrement diminué au niveau national. Elle est demeurée assez stable dans les grandes provinces (Ontario et Québec) et en Nouvelle-Écosse, mais elle a reculé dans les autres provinces, particulièrement à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, où elle a chuté d'environ 30 % entre 1993 et 2004.

7. On peut obtenir une note d'information qui décrit la méthode de manière assez détaillée en communiquant avec le **Service à la clientèle** (prg-sbpb@ic.gc.ca).



Tableau 9 : Contribution des petites entreprises au PIB, selon la province, de 1993 à 2004^{1,2}

Province	Contribution au PIB (en pourcentage)											
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Terre-Neuve-et-Labrador	21	20	21	21	21	19	17	17	18	16	15	14
Île-du-Prince-Édouard	34	33	34	28	27	26	25	30	28	31	27	24
Nouvelle-Écosse	24	24	27	26	24	23	22	25	24	24	24	22
Nouveau-Brunswick	26	25	27	25	24	23	22	23	23	24	24	22
Québec	26	26	27	26	24	23	23	25	25	26	26	24
Ontario	22	22	24	23	22	22	22	22	23	23	23	21
Manitoba	24	24	25	26	24	22	21	21	22	23	23	20
Saskatchewan	29	27	29	31	26	27	25	22	23	24	23	20
Alberta	26	25	28	26	26	27	24	22	23	27	24	20
Colombie-Britannique	32	31	32	31	30	29	27	27	28	30	30	26
Canada	25	24	26	25	24	24	23	23	24	25	24	22

Source : BC Stats.

Note 1 : Dans ces données, les petites entreprises sont celles comptant moins de 50 employés ou celles exploitées par un travailleur indépendant qui n'a aucun employé rémunéré.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des estimations du PIB global.

Qu'entend-on par « travailleur indépendant »?

Les travailleurs indépendants sont des personnes qui tirent directement leur revenu de l'exploitation de leur entreprise ou de l'exercice de leur métier ou de leur profession, au lieu de recevoir un salaire d'un employeur. Selon la définition de Statistique Canada, la catégorie des travailleurs indépendants comprend les propriétaires actifs d'une entreprise constituée ou non en société, les personnes travaillant à leur compte sans avoir d'entreprise, ainsi que les travailleurs au service d'une entreprise familiale qui ne leur verse pas de salaire.

Combien y a-t-il de travailleurs indépendants?

En 2004, les travailleurs indépendants constituaient environ 15 % des travailleurs occupant un emploi dans l'économie canadienne. Leur nombre a atteint un sommet de 2,45 millions en 1999. Il a diminué au cours de l'année suivante, mais est remonté à 2,45 millions dès 2004. De plus, selon les données trimestrielles, le nombre de travailleurs indépendants au cours des trois derniers trimestres de 2004 a dépassé ce sommet des données annuelles (voir le tableau 10). Depuis quelques années, un peu plus du tiers des travailleurs indépendants sont des femmes. Le nombre de travailleuses indépendantes a augmenté de façon assez régulière entre 1976 et 1998, passant de 26 à 36 %, et il se maintient autour de 35 % depuis 1999.

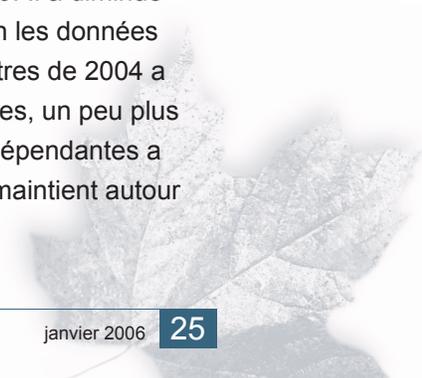


Tableau 10 : Nombre total de travailleurs indépendants (en milliers) selon le sexe, l'année et le trimestre, de 1995 à 2004^{1,2}

Année et trimestre	Nombre total des travailleurs indépendants	Travail indépendant en % de l'emploi total	Travailleurs indépendants du sexe masculin	% du total	Travailleuses indépendantes	% du total
1995	2 079,0	15,7	1 375,6	66	703,4	34
1996	2 172,7	16,2	1 422,3	65	750,4	35
1997	2 352,8	17,2	1 519,5	65	833,3	35
1998	2 419,4	17,3	1 554,6	64	864,8	36
1999	2 452,2	17,0	1 592,5	65	859,7	35
2000	2 385,0	16,2	1 544,8	65	840,2	35
2001	2 278,1	15,2	1 504,2	66	773,8	34
2002	2 319,1	15,1	1 502,0	65	817,0	35
2003	2 399,9	15,3	1 569,7	65	830,2	35
2004	2 451,9	15,4	1 612,6	66	839,3	34
2002 T1	2 242,7	15,2	1 448,2	65	794,5	35
T2	2 310,9	15,1	1 503,5	65	807,4	35
T3	2 353,6	15,0	1 533,3	65	820,3	35
T4	2 369,2	15,3	1 523,2	64	846,0	36
2003 T1	2 347,7	15,4	1 525,4	65	822,3	35
T2	2 386,3	15,2	1 573,5	66	812,7	34
T3	2 428,2	15,3	1 587,7	65	840,5	35
T4	2 437,1	15,4	1 591,8	65	845,3	35
2004 T1	2 396,4	15,4	1 564,8	65	831,6	35
T2	2 462,4	15,4	1 620,3	66	842,1	34
T3	2 483,3	15,3	1 647,2	66	836,1	34
T4	2 465,2	15,4	1 618,0	66	847,2	34

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Note 1 : Il est possible que la somme des colonnes des travailleurs indépendants du sexe masculin et des travailleuses indépendantes ne soit pas égale au total, car les chiffres ont été arrondis.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données de l'*Enquête sur la population active*.

Le tableau 11 répartit les travailleurs indépendants en cinq catégories pour la période allant de 1995 à 2004. En moyenne, 64,7 % des 2,45 millions de travailleurs indépendants n'avaient aucune aide rémunérée, 34,0 % avaient une aide rémunérée et 1,2 % étaient des travailleurs familiaux non rémunérés. Il est possible d'établir de sous-catégories de travailleurs indépendants, selon que leur entreprise⁸ est constituée en société ou non. Parmi les travailleurs indépendants sans aide rémunérée, 1,2 million ou 76 % avaient une entreprise non constituée en société en 2004. Cette catégorie regroupe à peu près la moitié des travailleurs indépendants du Canada.

8. L'expression « entreprise constituée en société » renvoie à une personne morale, mais ce n'est pas le cas lorsque l'on parle d'une « entreprise non constituée en société ». Selon la définition de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, les travailleurs indépendants englobent également les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel non constitué en société, notamment les travailleurs indépendants qui n'ont pas d'entreprise (gardienne d'enfants, livreurs de journaux, etc.).

Au cours des dix dernières années, le nombre de travailleurs indépendants ayant une entreprise constituée en société a augmenté au rythme de 4,2 % par an en moyenne (données non présentées), comparativement à 1,9 % pour l'ensemble des travailleurs indépendants. Toutefois, on a observé un écart marqué au chapitre de la croissance selon qu'ils avaient ou non des employés rémunérés. Ceux ayant des employés rémunérés ont affiché en moyenne une croissance de 0,4 % par an entre 1995 et 2004. Le nombre de travailleurs indépendants ayant des employés rémunérés a chuté entre 1995 et 1998, exception faite d'une légère augmentation en 1997. Leur nombre a légèrement remonté 1999 pour ensuite diminuer jusqu'en 2003, lorsque l'on a observé deux augmentations successives pour la première fois depuis 1990 et 1991 (données non présentées). En revanche, le nombre de travailleurs indépendants ayant une entreprise constituée en société sans aide rémunérée a augmenté rapidement entre 1995 et 2004, progressant en moyenne de 9,3 % par an.

Tableau 11 : Nombre annuel moyen de travailleurs indépendants (en milliers) selon la catégorie d'entreprise et taux de croissance annuel moyen (en pourcentage), de 1995 à 2004¹

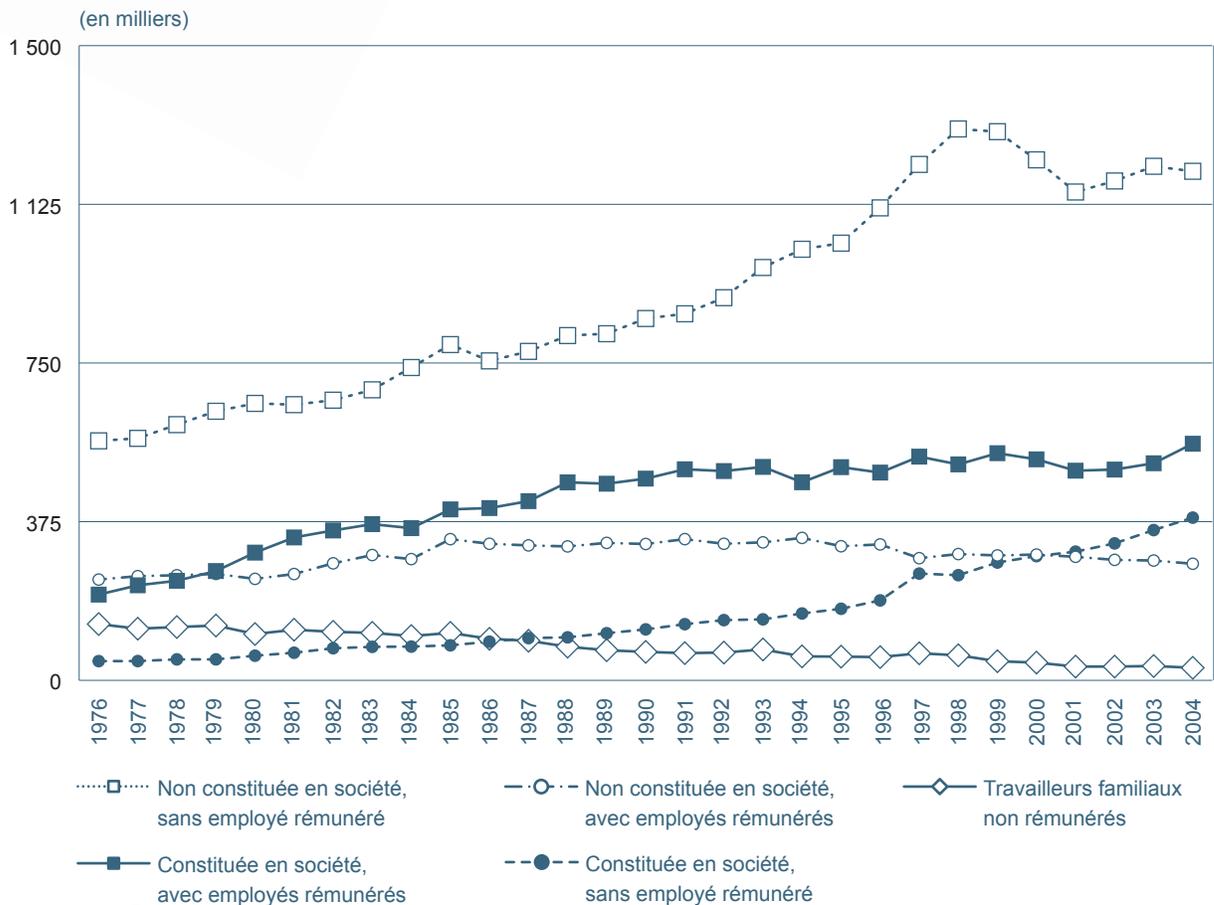
Année	Total	Avec employé rémunéré			Sans employé rémunéré			Travailleurs familiaux non rémunérés
		Total	Entreprises constituées en société	Entreprises non constituées en société	Total	Entreprises constituées en société	Entreprises non constituées en société	
1995	2 079,0	820,7	503,8	316,9	1 202,3	169,1	1 033,2	56,0
1996	2 172,6	812,2	491,0	321,2	1 305,5	188,9	1 116,6	54,9
1997	2 352,9	817,4	528,7	288,7	1 471,6	252,3	1 219,3	63,9
1998	2 419,5	808,7	510,3	298,4	1 551,6	248,5	1 303,1	59,2
1999	2 452,2	832,0	536,8	295,2	1 575,1	278,4	1 296,7	45,1
2000	2 385,0	819,5	522,3	297,2	1 523,6	293,5	1 230,1	41,9
2001	2 278,1	787,4	495,5	291,9	1 458,2	304,1	1 154,1	32,5
2002	2 319,1	782,8	498,1	284,7	1 503,8	323,6	1 180,2	32,5
2003	2 399,9	796,1	513,0	283,1	1 570,0	355,1	1 214,9	33,8
2004	2 451,9	834,7	559,2	275,5	1 587,6	384,5	1 203,1	29,6
Taux de croissance annuel moyen, de 1995 à 2004								
	1,9%	0,4%	1,8%	-2,0%	3,0%	9,3%	1,7%	-6,3%

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Note 1 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données de l'*Enquête sur la population active*.

Comme on peut le voir à la figure 7, les différentes catégories de travailleurs indépendants ont enregistré un taux de croissance légèrement différent entre 1976 et 2004, si bien que l'importance relative de ces catégories a légèrement changé au cours de cette période. Le nombre total de travailleurs indépendants a augmenté au taux annuel moyen de 2,5 % sur la période. La catégorie des travailleurs indépendants possédant une entreprise constituée en société a affiché le taux de croissance le plus élevé : 7,6 % dans le cas des entreprises sans employé rémunéré et 3,6 % dans celui des entreprises ayant des employés rémunérés. La catégorie des travailleurs indépendants possédant une entreprise non constituée en société sans employé rémunéré a aussi enregistré une progression relative (2,6 %). Enfin, les travailleurs indépendants possédant une entreprise non constituée en société ayant des employés rémunérés et les travailleurs familiaux non rémunérés ont eu un taux de croissance inférieur à la moyenne de 2,5 % (respectivement 0,5 % et -5,0 %), ce qui a fait diminuer leur importance relative parmi les travailleurs indépendants.

Figure 7 : Travailleurs indépendants (en milliers), selon la catégorie d'entreprise, de 1976 à 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Dans quelle mesure le travail indépendant contribue-t-il à la création d'emplois?

En général, la tendance à la hausse du travail indépendant a soutenu la croissance de l'emploi global. La contribution positive à la croissance nette de l'emploi dans le secteur privé a varié entre 14 % et 60 % par an entre 1995 et 2004 (voir le tableau 12 et la figure 8)⁹. Entre 1977 et 2004, la variation nette du nombre de travailleurs indépendants n'a été négative qu'au cours de trois années (1986, 2000 et 2001). En 1982, en 1991 et en 1992, le travail indépendant a fortement progressé, tandis que l'emploi global enregistrait une croissance négative en raison des récessions économiques. Fait intéressant, c'est à la fin de ces récessions, soit en 1983 et en 1993, que l'on a observé les deux augmentations les plus importantes du nombre de travailleurs indépendants en proportion de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé (167 % en 1983 et 103 % en 1993). Ce phénomène s'explique par le fait que lorsque le marché de l'emploi se resserre, les gens qui ne peuvent trouver un emploi leur convenant ont tendance à se lancer à leur compte.

Tableau 12 : Variation nette totale de l'emploi chez les employés du secteur privé et les travailleurs indépendants, sur 12 mois, de 1995 à 2004^{1,2,3}

Année	Variation nette totale de l'emploi dans le secteur privé (en milliers)	Employés du secteur privé		Travailleurs indépendants	
		Variation nette (en milliers)	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé	Variation nette (en milliers)	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé
1995	286,6	245,7	86	40,9	14
1996	203,5	109,8	54	93,7	46
1997	301,7	121,6	40	180,1	60
1998	359,5	292,9	81	66,6	19
1999	227,4	194,6	86	32,7	14
2000	196,6	263,8	134	-67,2	(-) 34
2001	119,9	226,8	189	-106,9	(-) 89
2002	289,6	248,6	86	41,0	14
2003	304,9	224,1	74	80,7	26
2004	195,6	143,6	73	52,0	27

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

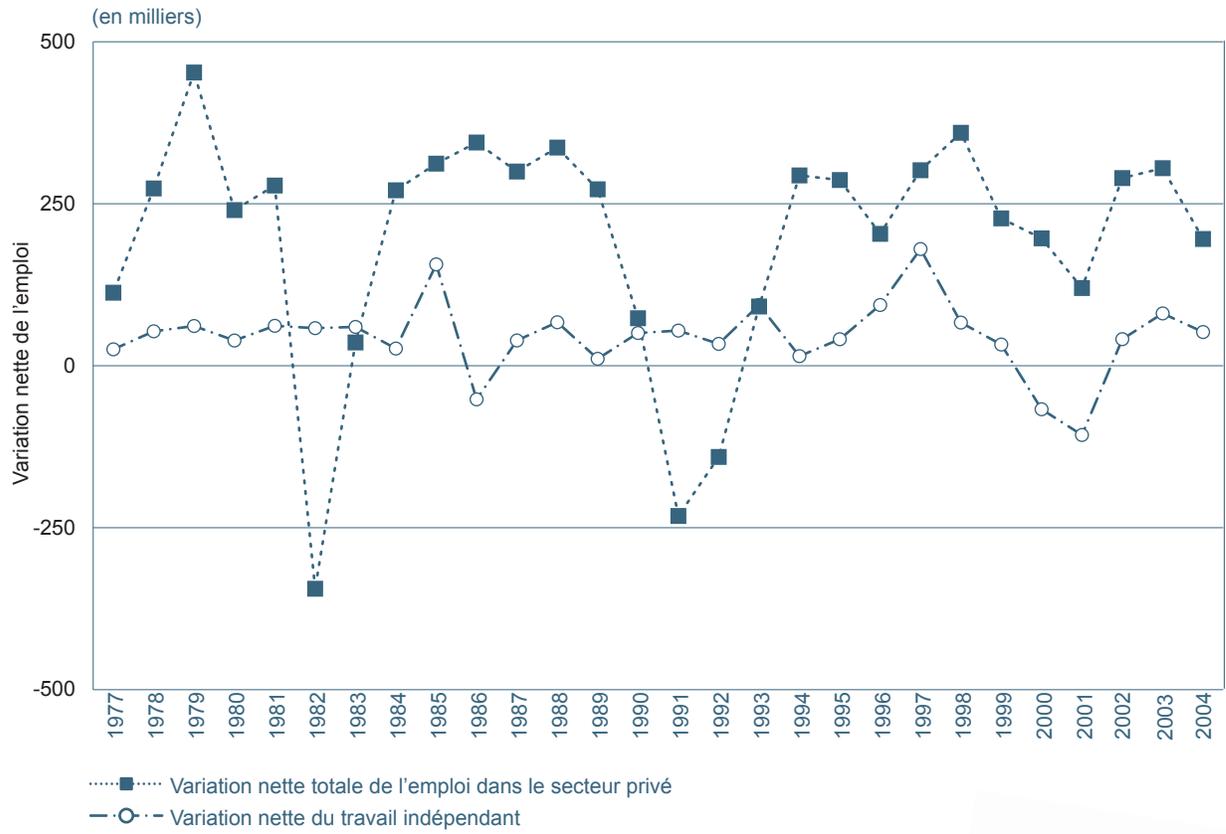
Note 1 : (-) indique une contribution négative à la variation nette totale de l'emploi.

Note 2 : Il est possible que la somme des colonnes « variation nette » ne soit pas égale à la « variation nette totale », car les chiffres ont été arrondis.

Note 3 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données de l'*Enquête sur la population active*.

9. Dans le tableau 12, l'emploi dans le secteur privé représente le nombre total de travailleurs indépendants et d'employés du secteur privé, quelle que soit la taille de l'entreprise. La définition de l'expression « employé du secteur privé » utilisée dans l'*Enquête sur la population active* et dans le tableau 12 ne correspond pas exactement à celle utilisée dans les données de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (tableaux 4 à 6), mais les différences entre les deux sont minimes.

Figure 8 : Variation nette totale de l'emploi chez les employés du secteur privé et les travailleurs indépendants (en milliers), sur 12 mois, de 1977 à 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Les travailleurs indépendants consacrent-ils davantage d'heures à leur travail que les employés?

Les données montrent clairement que les travailleurs indépendants consacrent davantage d'heures à leur travail que les employés et ce, depuis au moins 1987. En 2004, les travailleurs indépendants ont consacré en moyenne 41,8 heures par semaine à leur travail, comparativement à 35,5 heures pour les employés. L'écart entre les deux groupes est encore plus marqué si l'on observe les personnes qui ont généralement travaillé plus de 50 heures par semaine en 2004 : 36 % pour les travailleurs indépendants comparativement à seulement 5 % pour les employés (voir la figure 9). De toute évidence, les travailleurs indépendants consacrent de façon générale plus de temps à leur travail que les employés.

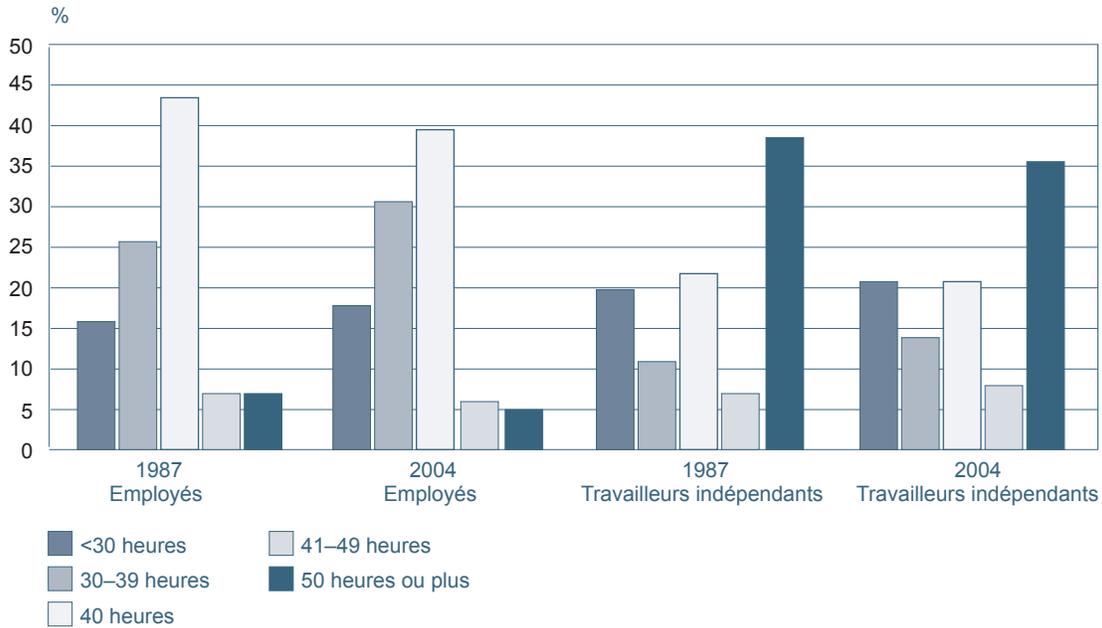
En ce qui concerne la proportion de personnes qui travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures par semaine), les résultats sont très similaires pour les deux groupes en 2004 : 21 % pour les travailleurs indépendants et 18 % pour les employés.

Ces écarts entre les travailleurs indépendants et les employés ont persisté tout au long de la période allant de 1987 à 2004, mais la tendance des travailleurs indépendants à travailler plus de 50 heures par semaine a légèrement diminué depuis 1999. De plus, on observe une légère hausse dans la proportion des personnes qui travaillent à temps partiel, tant du côté des travailleurs indépendants que des employés.

Comme l'illustre la figure 10, il existe également d'importantes différences entre les hommes et les femmes sur le plan des heures de travail hebdomadaires habituelles : les hommes sont plus nombreux à consacrer de nombreuses heures à leur travail, alors que les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel. En moyenne, les travailleurs indépendants du sexe masculin ont travaillé 45,6 heures par semaine en 2004, comparativement à seulement 34,3 heures pour leurs homologues du sexe féminin. En outre, 43 % des travailleurs indépendants du sexe masculin ont travaillé plus de 50 heures en 2004, comparativement à seulement 22 % des travailleuses indépendantes. On observe la même tendance chez les employés, mais à des niveaux nettement moins élevés : 7 % des hommes ont travaillé plus de 50 heures par semaine en 2004 comparativement à seulement 2 % des femmes.

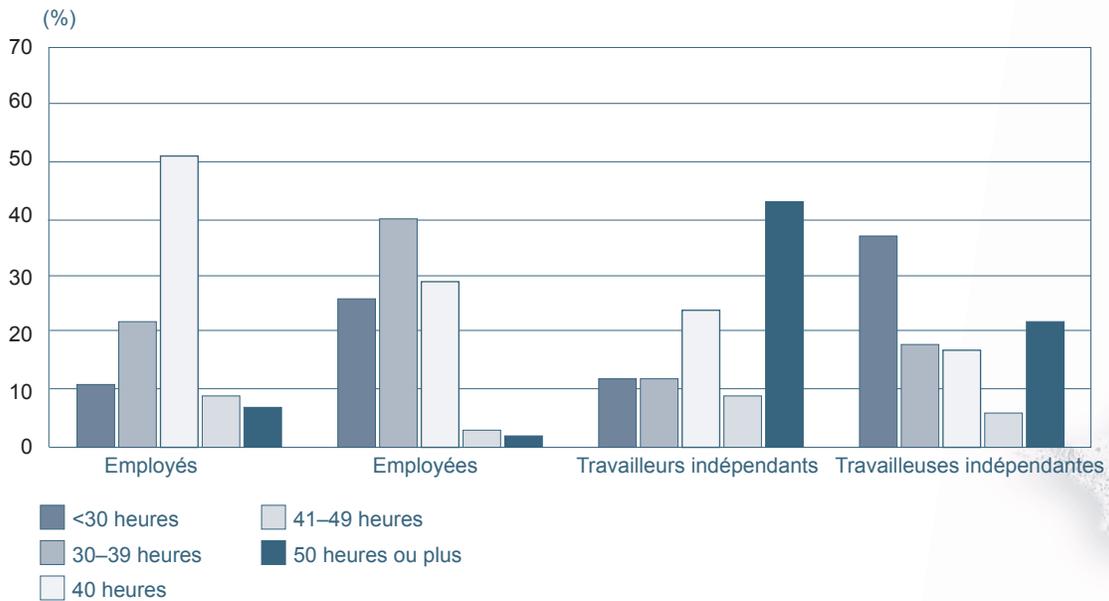
Les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel, qu'elles soient travailleuses indépendantes ou employées. Parmi les travailleurs indépendants, 37 % des femmes travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures) en 2004, comparativement à 12 % des hommes. Parmi les employés, la proportion de femmes travaillant à temps partiel en 2004 était de 26 %, contre 11 % pour les hommes.

Figure 9 : Répartition du nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles des employés et des travailleurs indépendants, en pourcentage, 1987 et 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Figure 10 : Répartition du nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles, selon la catégorie de travailleurs et le sexe, en pourcentage, 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Combien y a-t-il de femmes parmi les petits entrepreneurs?

Il n'est pas facile de déterminer avec précision le nombre d'entrepreneurs au Canada, encore moins celui de femmes entrepreneures. Toutefois, on peut estimer ce nombre grâce aux données disponibles sur le travail indépendant et la propriété des entreprises.

D'après l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, le Canada comptait en 2004 839 000 travailleuses indépendantes, soit environ le tiers des personnes travaillant à leur compte. (Les travailleurs indépendants ne s'identifient pas tous comme des entrepreneurs, mais le nombre de travailleuses indépendantes indique le maximum possible de femmes entrepreneures¹⁰.) Au cours des dix dernières années, le nombre des travailleuses indépendantes a augmenté de 23 %, comparativement à une croissance de 20 % chez leurs homologues de sexe masculin.

On peut aussi déterminer le nombre d'entrepreneurs d'après les chiffres sur la propriété des entreprises. Le rapport intitulé *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2002*¹¹ distingue quatre types de propriété¹² en fonction du sexe, selon que les entreprises appartiennent en majorité à des femmes, à parts égales à des hommes et à des femmes, en minorité à des femmes, ou uniquement à des hommes.

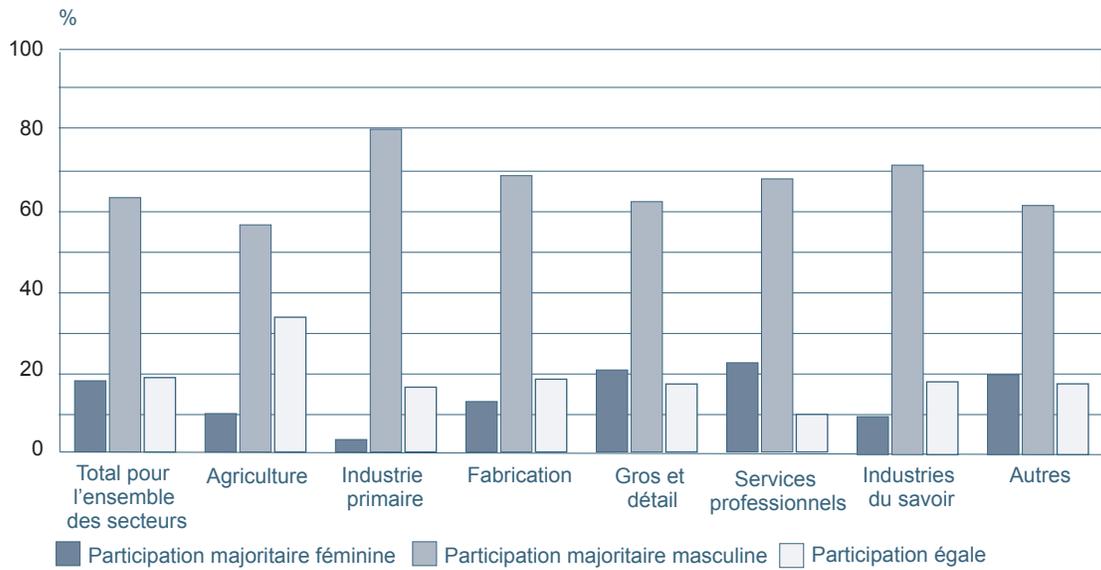
D'après l'édition 2001 du même rapport, 47 % des PME avaient à tout le moins une certaine participation féminine en 2001. Parmi ces entreprises, 39 % appartenaient à parts égales à des hommes et à des femmes, 38 % étaient détenues majoritairement par des femmes et les autres étaient détenues majoritairement par des hommes. La proportion de la participation féminine varie d'une industrie à l'autre, mais il est clair que dans toutes les industries, le pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes est moins élevé que celui des entreprises détenues majoritairement par des hommes (voir la figure 11). Dans le secteur des services professionnels, près du quart des PME sont détenues majoritairement par des femmes, par rapport à seulement 3 % dans l'industrie primaire.

10. Il est possible que certains entrepreneurs ne s'identifient pas comme travailleurs indépendants, en particulier si leur entreprise leur verse un salaire. Toutefois, ils sont selon toute vraisemblance moins nombreux que les travailleurs indépendants qui ne sont pas entrepreneurs.

11. Gouvernement du Canada, *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2002* (<http://strategis.gc.ca/prf>). Ce rapport est fondé en partie sur l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises* de Statistique Canada, 2000.

12. Ce rapport porte uniquement sur les entreprises à but lucratif, qui représentent environ 64 % des établissements commerciaux.

Figure 11 : Participation à la propriété des entreprises, selon le sexe et l'industrie, 2001



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

L'enquête a révélé que les PME détenues majoritairement par des femmes étaient moins nombreuses que les autres PME à compter plus de 20 employés et étaient aussi plus jeunes que celles détenues majoritairement par des hommes. En outre, les femmes propriétaires de PME avaient généralement moins d'années d'expérience dans leur secteur d'activité que leurs homologues de sexe masculin.



Les petites entreprises innovent-elles autant que les grandes?

Dans un monde où les ressources sont limitées, le moyen le plus rapide de stimuler la productivité et la croissance économique consiste à innover. On considère souvent l'innovation comme synonyme d'inventions de haute technologie, mais le comportement innovateur ne se résume pas à cela. Le livre blanc de janvier 2001 sur la Stratégie d'innovation du Canada définit l'innovation comme « le processus de création et son résultat »¹³.

Un indicateur du comportement innovateur est le montant des dépenses en recherche-développement (R-D) d'une entreprise. Il n'est pas toujours facile de mesurer la R-D, surtout dans le contexte des petites entreprises. On peut cependant trouver certaines données, par exemple en menant des enquêtes ou en consultant les registres financiers des entreprises qui réclament un crédit d'impôt pour des dépenses en R-D. Les statistiques sur les crédits d'impôt du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental mettent en évidence deux faits révélateurs à propos de l'innovation au sein des petites entreprises : celles-ci dépensent beaucoup moins que leurs homologues de grande taille en valeur absolue, mais leurs dépenses au titre de l'innovation en pourcentage des recettes (intensité de R-D) dépassent largement celles des grandes entreprises.

D'après Statistique Canada, près de 9 000 entreprises ont dépensé en 2002 plus de 12 milliards de dollars au titre de la R-D, comme en témoigne le tableau 13. Sur les dépenses totales en R-D, près de 20 % étaient attribuables à environ 7 770 entreprises comptant moins de 100 employés, soit une moyenne de 0,33 million de dollars par petite entreprise. Par ailleurs, 288 grandes entreprises avaient effectué à elles seules 60 % des dépenses totales en R-D, soit une moyenne de 25,6 millions de dollars par entreprise. Toutefois, les dépenses en R-D d'une entreprise en pourcentage de ses recettes diminuent généralement avec sa taille.

13. Gouvernement du Canada, *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités*, janvier 2001, p. 4.



Tableau 13 : Dépenses des entreprises au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental, selon le nombre d'employés, 2002

Nombre d'employés	Nombre d'entreprises	Dépenses en R-D (en millions de dollars)	Dépenses moyennes par entreprise (en millions de dollars)	% des recettes de l'entreprise exécutant la R-D
Non commerciale	18	163	9,1	—
1–49	6 959	1 489	0,2	5,0
50–99	811	1 042	1,3	10,2
100–199	509	1 109	2,2	6,7
200–499	307	1 201	3,9	4,8
500–999	114	1 165	10,2	3,5
1 000–1 999	88	1 815	20,6	2,8
2 000–4 999	48	1 120	23,3	1,2
≥5 000	38	3 279	86,3	1,2
Total	8 892	12 383	1,4	2,2

Source : Statistique Canada, *Recherche et développement industriels – Perspectives 2004*, n° de catalogue 88-202-XIB, janvier 2005.

Note : Dans le cas des entreprises qui financent ou exécutent des travaux de R-D représentant moins de 1 million de dollars et qui demandent un crédit d'impôt en vertu du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, les données sont calculées à partir des données administratives de l'Agence du revenu du Canada. Dans le cas des entreprises qui dépensent plus de 1 million de dollars au titre de la R-D, elles sont tirées d'une enquête postale menée auprès de toutes les entreprises.

L'*Enquête sur l'innovation de 1999*¹⁴ de Statistique Canada permet une évaluation plus globale du comportement innovateur, mais seulement chez les entreprises de fabrication. Elle a révélé que 75 % des petites entreprises innovent, soit un taux légèrement inférieur à celui de 88 % enregistré pour les grandes entreprises. Pour les besoins de cette enquête, les petites entreprises sont des entreprises de fabrication qui comptent entre 20 et 49 employés. Les entreprises innovatrices sont définies comme celles qui ont offert des produits (biens ou services) ou des procédés nouveaux ou nettement améliorés au cours des trois années précédentes.

Bien que les entreprises de fabrication novatrices présentent des caractéristiques similaires, quelle que soit leur taille, l'ampleur de l'innovation varie en fonction de la taille. Par exemple, les petites entreprises ont affiché un taux plus faible que les grandes pour toutes les mesures suivantes : participation aux activités d'innovation, caractère nouveau de l'innovation, taux de collaboration, utilisation des droits de propriété intellectuelle, et recours au soutien gouvernemental.

14. L'*Enquête sur l'innovation de 1999*, qui couvrait environ 6 000 entreprises provinciales dans le secteur de la fabrication, portait sur les activités d'innovation au cours de trois années, soit de 1997 à 1999. Elle définit l'innovation, d'après le manuel d'Oslo (OCDE, 1996), comme l'introduction de produits ou de processus nouveaux ou améliorés. Cette enquête a examiné uniquement les entreprises comptant plus de 20 employés et enregistrant des recettes brutes annuelles de plus de 250 000 \$.



L'*Enquête sur l'innovation de 2003* de Statistique Canada, qui portait sur certaines industries de service¹⁵, est une autre source de données sur l'innovation. À l'instar de l'enquête réalisée auprès du secteur de la fabrication, celle-ci définit les établissements novateurs¹⁶ comme ceux qui ont lancé sur le marché un produit (bien ou service) nouveau ou nettement amélioré ou qui ont intégré un procédé nouveau ou nettement amélioré au cours de la période d'enquête (entre 2001 et 2003)¹⁷.

D'après l'*Enquête sur l'innovation de 2003*, plus un établissement de service est de grande taille, plus il innove. Comme le montre la figure 12, 51 % des établissements qui comptent de 15 à 49 employés¹⁸ ont déclaré avoir innové entre 2001 et 2003, comparativement à 55 % des établissements qui ont de 50 à 99 employés et à près de 70 % de ceux qui en comptent 100 ou plus. La plupart des établissements novateurs – 83 % des petits établissements, 83 % de ceux de moyenne taille et 78 % de ceux de grande taille – ont fait état d'innovations portant sur des produits. Comparativement, 62 % des petits établissements, 54 % de ceux de moyenne taille et 57 % de ceux de grande taille avaient réalisé des innovations portant sur des procédés.

L'Enquête indique que les clients, le personnel de direction et les employés affectés à la R-D constituent d'importantes sources d'information pour le développement d'innovations. Les raisons mentionnées le plus souvent pour expliquer l'innovation sont le maintien de la compétitivité des entreprises et l'amélioration de la qualité des produits. Par ailleurs, la raison mentionnée le plus souvent par les autres entreprises pour expliquer qu'elles n'innovaient pas est l'absence de demande dans leur marché.

Les petits établissements ont clairement indiqué que les défis économiques constituaient le principal obstacle à l'innovation. Quant aux petits innovateurs, ils ont signalé un manque d'information sur le marché et une pénurie de personnel qualifié, en l'occurrence les principaux obstacles auxquels se heurtent aussi les établissements de moyenne ou grande taille.

15. Les industries visées par cette enquête étaient les suivantes : technologies de l'information et des communications; certains services professionnels, scientifiques et techniques; transport; et services de soutien du secteur des ressources naturelles.

16. L'*Enquête sur l'innovation de 2003* utilise l'établissement comme unité de base, alors que l'enquête antérieure (1999) se servait de l'entreprise comme unité de référence. Pour consulter une analyse de la différence entre les notions d'établissement et d'entreprise, voir la section **Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?**

17. Dans cette enquête, un produit novateur est un produit nouveau pour l'entreprise, dont les caractéristiques diffèrent considérablement de celles des produits antérieurs de l'unité. Un procédé novateur est un procédé nouveau ou nettement amélioré, ou encore une façon nouvelle ou nettement améliorée de fournir des services ou des produits qui sont nouveaux pour l'entreprise.

18. Les entreprises comptant moins de 15 employés ont été exclues de l'Enquête.

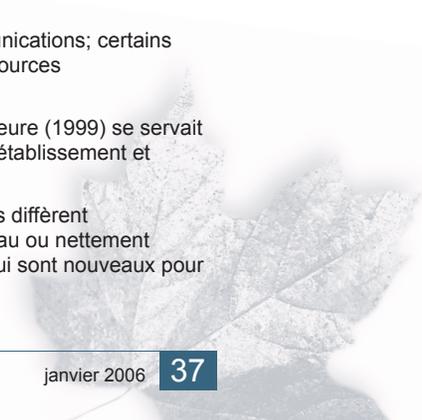
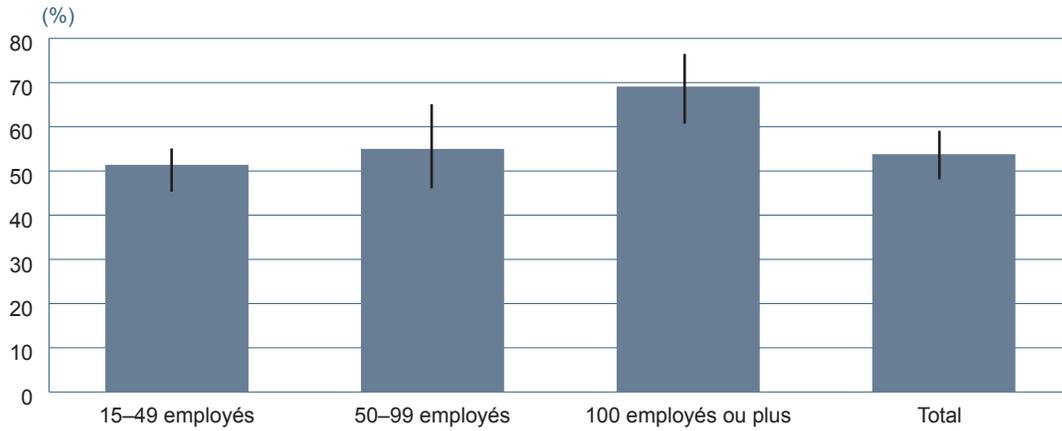


Figure 12 : Pourcentage d'établissements de services novateurs, selon le nombre d'employés, Canada, de 2001 à 2003



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation de 2003*.

Note : Les lignes verticales indiquent l'intervalle de confiance de 95 %.

Combien de petites entreprises font des affaires électroniques?

Une entreprise qui fait des affaires électroniques « mise sur Internet pour offrir ou échanger des informations et tire son chiffre d'affaires, en totalité ou en partie, d'opérations sur Internet ou de la production ou de la vente, ou des deux, de produits ou de services liés à Internet »¹⁹. En plus des achats et des transactions en ligne (que l'on désigne par l'expression « commerce électronique »), les affaires électroniques englobent la gestion de portefeuille, l'établissement de plans d'affaires et les communications Internet ou intranet entre une entreprise et ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires.

L'adoption des affaires électroniques peut offrir de nombreux avantages à une entreprise, peu importe sa taille. L'utilisation d'Internet en tant qu'outil d'affaires permet d'améliorer la coordination dans le processus de production, d'améliorer la communication avec les fournisseurs et les clients, d'optimiser les sources d'approvisionnement et d'accroître la présence d'une entreprise sur le marché. Toutefois, la mesure dans laquelle les entreprises font des affaires électroniques et les fins ainsi visées varient considérablement en fonction de la taille.

Les données sur les affaires électroniques proviennent de diverses sources, qui sont souvent contradictoires. Ces divergences tiennent au fait que les résultats des enquêtes sur les affaires électroniques sont très sensibles à la sélection de l'échantillon et au moment où l'enquête est menée. La source la plus fiable de données sur les affaires électroniques est l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET)²⁰ de Statistique Canada, qui porte sur plus de 21 000 entreprises. Pour les besoins de cette enquête, les petites entreprises ont moins de 20 employés, les moyennes entreprises en comptent entre 20 et 99 (499 pour le secteur de la fabrication) et les grandes en ont plus de 100 (500 pour le secteur de la fabrication). Le tableau 14 est fondé sur les résultats de l'ECET.

Le simple fait de disposer d'une connexion Internet ne signifie pas qu'une entreprise fait des affaires électroniques, mais il peut servir d'indicateur de la pratique des affaires électroniques, car il s'agit d'une exigence minimale pour participer aux affaires électroniques sous pratiquement toutes leurs formes. Le taux de connexion des petites entreprises va en augmentant, mais celles-ci continuent d'accuser un retard par rapport à leurs homologues de moyenne ou grande taille, tant au chapitre du taux de connexion que des différents modes d'utilisation d'Internet en affaires. Le taux de connexion global des entreprises se chiffrait à 82 % en 2004, mais les petites entreprises accusaient un retard marqué (79 %), comparativement aux moyennes et aux grandes entreprises (respectivement 96 % et 99 %). Toutefois, les petites entreprises ont réduit ces dernières années l'écart qui les sépare des moyennes et des grandes entreprises.

19. *Pour une progression rapide – Comment faire du Canada un leader dans l'économie sur Internet*, Rapport de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes, janvier 2000, p. 11.

20. Le niveau minimal de recettes qu'une entreprise doit avoir pour participer à l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada varie entre 150 000 \$ et 250 000 \$ par an, selon l'industrie. Les entreprises qui n'ont aucun employé à temps plein mais qui respectent le critère de recettes minimales sont incluses dans l'Enquête. Ces entreprises regroupent les travailleurs indépendants sans aide rémunérée, les entreprises saisonnières et les entreprises virtuelles.

La proportion d'entreprises dotées d'un site Web augmente également en fonction de la taille de l'entreprise. Comparativement aux petites entreprises (32 %), les moyennes et les grandes entreprises étaient plus de deux fois plus nombreuses (respectivement 69 et 79 %) à posséder un site Web. Au cours des quatre dernières années, la proportion d'entreprises dotées d'un site Web s'est accrue dans toutes les catégories d'entreprise.

Le pourcentage plus élevé d'entreprises qui achètent ou vendent en ligne augmente manifestement en fonction de la taille. En outre, le nombre d'entreprises qui achètent en ligne a augmenté au cours des dernières années et elles sont environ cinq fois plus nombreuses que celles qui vendent en ligne et ce, pour toutes les catégories d'effectif. La proportion d'entreprises qui vendent en ligne n'a guère changé depuis 2001, mais le nombre de PME qui achètent en ligne a doublé. Ainsi, seulement 7 % des petites entreprises vendent en ligne, alors que 40 % y font des achats. Pour les moyennes entreprises, ces proportions sont de 12 % et de 59 % respectivement et pour les grandes entreprises, elles sont de 13 % et de 62 %. Ces chiffres s'expliquent par le fait que les coûts associés à l'aménagement d'un site Web pour la vente en ligne sont élevés en regard des coûts associés à l'achat en ligne.

Les petites entreprises du secteur des services font généralement davantage de commerce électronique que celles du secteur des biens. Toutefois, dans toutes les industries, les petites entreprises sont moins actives à cet égard que leurs homologues de moyenne ou grande taille.

Tableau 14 : Accès à Internet et utilisation d'Internet selon la taille de l'entreprise (en pourcentage), de 2001 à 2004

		2001	2002	2003	2004
Accès à Internet	Petites entreprises	68	73	76	79
	Moyennes entreprises	91	92	94	96
	Grandes entreprises	94	99	97	99
	Toutes les entreprises	71	76	78	82
Site Web	Petites entreprises	24	27	29	32
	Moyennes entreprises	57	62	66	69
	Grandes entreprises	74	77	77	79
	Toutes les entreprises	29	32	34	37
Ventes en ligne	Petites entreprises	6	7	6	7
	Moyennes entreprises	12	13	14	12
	Grandes entreprises	15	16	16	13
	Toutes les entreprises	7	8	7	7
Achats en ligne	Petites entreprises	20	29	35	40
	Moyennes entreprises	30	47	50	59
	Grandes entreprises	52	57	61	62
	Toutes les entreprises	22	32	37	43

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET), 2005.

Note : Selon la définition retenue pour l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada, sur laquelle reposent ces données, les petites entreprises comptent moins de 20 employés, les moyennes entreprises en ont entre 20 et 99 et les grandes entreprises en comptent plus de 100, pour toutes les industries sauf la fabrication. La limite supérieure pour la catégorie des moyennes entreprises dans le secteur de la fabrication est de 499 employés, si bien que les entreprises comptant 500 employés ou plus sont considérées comme des grandes entreprises.

Quelle est la contribution des petites entreprises aux exportations canadiennes?

Vitales pour l'économie canadienne, les exportations ont représenté plus de 40 % du PIB au cours des dernières années. Elles peuvent stimuler la croissance économique et sont en étroite corrélation avec la croissance du PIB réel. De plus, les exportations peuvent s'avérer pour les entreprises un moyen stratégiquement important d'assurer leur croissance en exerçant leurs activités au-delà du marché canadien, qui est relativement modeste.

Dans les profils des exportateurs publiés ces dernières années²¹, les données sont compilées selon le nombre d'employés en 2002. Suivant cette nouvelle méthode, près de 85 % des exportateurs canadiens étaient de petites entreprises (moins de 100 employés)²². Qui plus est, les petites entreprises étaient responsables de 20 % de la valeur des exportations en 2002, soit une valeur moyenne de 2,3 millions de dollars, comparativement à 15 % (11,8 millions) dans le cas des moyennes entreprises et 64 % (194,5 millions) dans celui des grandes. Il ressort clairement des nouvelles données que les petites entreprises contribuent de façon appréciable aux exportations canadiennes²³.

Toutefois, la proportion de petites entreprises exportatrices est moins élevée que celle des petites entreprises au sein de l'économie dans son ensemble. Seulement 1,4 % des petites entreprises exportent leurs produits ou services, contre 27,0 % et 37,7 % respectivement dans le cas des moyennes et des grandes entreprises.

Le tableau 15 montre la répartition de la valeur des exportations en 2002 selon le groupe d'industries, la destination et la taille de l'entreprise. Dans tous les groupes d'industries autres que celui de la fabrication et celui de l'exploitation minière, de l'extraction de pétrole ou de gaz ainsi que des services publics, les petites entreprises ont davantage contribué aux exportations que celles de toute autre catégorie. En revanche, elles n'ont réalisé que 9 % des exportations de produits manufacturés, comparativement à 75 % dans le cas des grandes entreprises.

La répartition des exportations selon la taille de l'entreprise varie légèrement en fonction de la destination (voir le tableau 15). Les États-Unis ont reçu 87 % des exportations, tandis que les 13 % restants étaient répartis entre les autres destinations, principalement l'Union européenne et le Japon. Ce ratio est demeuré constant pour toutes les catégories d'effectif.

21. Pour obtenir plus d'information, voir D. Halabisky, B. Lee et C. Parsley, *Profil des petites entreprises exportatrices canadiennes*, Industrie Canada, 2005 (www.strategis.gc.ca/recherchepe).

22. Avant 2001, le *Registre des exportateurs canadiens* (qui couvre les biens produits au pays mais non les services) compilait les données selon la valeur des exportations et non selon la taille de l'entreprise. En vertu de cette méthode, seulement 1,6 % de la valeur des exportations en 2001 était attribuée aux petits exportateurs (selon la définition retenue, les entreprises dont les exportations sont inférieures à 1 million de dollars par an). On en tirait donc la conclusion que les petites entreprises ne contribuaient guère aux exportations canadiennes.

23. Les données sur les exportations montrées ici se situent au niveau de l'entreprise. En compilant les données sur les exportations au niveau de l'établissement, on obtient une contribution encore plus élevée de la part des petites entreprises, car les petits établissements des grandes entreprises sont alors inclus dans le total.

La majeure partie des exportations vers les États-Unis était destinée au cœur industriel et à la côte Est – en raison de la proximité de l’Ontario et du Québec, deux grandes provinces exportatrices –, mais les exportations des petites entreprises étaient généralement concentrées dans les autres régions américaines. Les petites entreprises étaient en effet à l’origine de 27 % des exportations vers le Sud-Est et de 26 % des exportations vers l’Ouest, comparativement à 13 % vers le cœur industriel.

Les petites et moyennes entreprises ont généré respectivement 12 % et 13 % des exportations destinées à l’Union européenne, comparativement à 75 % pour celles de grande taille. Toutefois, les petites entreprises ont été à l’origine d’environ le quart des exportations canadiennes au Japon et en Amérique du Sud, ce qui donne à penser qu’elles exportent dans un plus grand nombre de pays que leurs homologues de moyenne ou grande taille. Il se peut que les grandes entreprises concentrent leurs exportations dans quelques marchés pour tirer parti des économies d’échelle.

Tableau 15 : Répartition de la valeur totale des exportations de biens selon l'industrie, la destination et la taille de l'entreprise (nombre d'employés), 2002

		Entreprises employeurs				
		Valeur totale (en millions de dollars)	Taille de l'entreprise – Nombre d'employés (%)			
			Total	Petite (<100)	Moyenne (100–499)	Grand (500+)
Groupes d'industries (SCIAN)	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3 176	0,9	66,2	13,8	19,9
	Exploitation minière et extraction de pétrole ou de gaz ainsi que services publics	25 739	7,5	10,3	12,8	77,0
	Construction	810	0,2	80,9	17,0	2,1
	Fabrication	256 128	74,6	9,0	16,3	74,7
	Commerce de gros	23 209	6,8	67,6	21,2	11,1
	Commerce de détail	1 724	0,5	69,7	10,8	19,5
	Transport et entreposage	8 600	2,5	86,1	4,1	9,8
	Industrie de l'information et industrie culturelle ainsi que finance et assurances	15 689	4,6	87,7	6,2	6,2
	Services aux entreprises	5 937	1,7	47,1	14,6	38,3
	Autres	2 395	0,7	20,8	6,1	73,1
	Total pour l'ensemble des industries	343 406	100,0	20,4	15,5	64,2
Destination des exportations	États-Unis					
	Côte Est	74 916	21,8	25,5	19,3	55,3
	Cœur industriel	119 548	34,8	12,7	10,7	76,6
	Midwest	37 647	11,0	24,7	21,3	54,0
	Sud-Est	23 297	6,8	27,0	19,6	53,4
	Ouest	42 911	12,5	26,4	13,3	60,3
	Total – États-Unis	298 319	86,9	20,5	15,2	64,2
	Pays autres que les États-Unis					
	Union européenne	14 892	4,3	12,2	12,9	74,9
	Japon	9 408	2,7	25,4	23,8	50,8
	Mexique	2 196	0,6	9,9	16,0	74,0
	Amérique du Sud	1 887	0,5	22,9	14,8	62,2
	Autres	16 703	4,9	22,8	16,8	60,4
	Total – Pays autres que les États-Unis	45 087	13,1	19,2	16,9	63,9
Total – Registre des exportateurs	343 406	100,0	20,4	15,5	64,2	

Source : Statistique Canada, *Registre des exportateurs canadiens*, juillet 2004.

Note : Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments car les chiffres ont été arrondis.